

L'ART DE LALINGERE.

Par M. DE GARSAULT.

M. DCC. LXXI.



L'ART DE LA LINGERE.

Par M. DE GARSAULT.

INTRODUCTION.

Les Lingeres font un Corps de Communauté des plus nécessaires, attendu qu'elles ont non-seulement le droit de vendre toutes especes de Linge, toiles de lin, de chanvre, de coton & dentelles, mais encore celui de tailler, coudre & achever tous les vêtements de Lingerie qui s'exécutent tant pour la nécessité que pour la propreté, & même pour le luxe. C'est la Lingere qui couvre l'homme dès l'instant de sa naissance, pendant sa vie & même après; c'est elle qui garnit les tables, les lits, les autels, &c.

Il n'est pas douteux que ce Corps de Maîtrise ne soit très-ancien & qu'il n'ait été consirmé successivement par plusieurs de nos Rois; mais comme on n'a trouvé à leur Bureau que leurs derniers Statuts, il sussir de dire qu'elles y sont énoncées par les titres de Maîtresses Toilieres, Lingeres, Canevassieres en sil; qu'ils sont datés du 3 Mai 1645, sous le regne de Louis XIV, & qu'ils contiennent, outre les Réglements de Police de la Communauté, ce qui vient d'être dit ci-dessus en général.

Comme il est impossible que les seules Maîtresses Lingeres puissent travailler tout le Linge qui s'emploie, ni rassembler chez elles la quantité d'Ouvrieres qu'il seroit nécessaire d'entretenir pour la fourniture du Public, elles ont nombre de semmes qu'elles autorisent à ce travail; on les nomme Ouvrieres en Linge: mais ces semmes ne sauroient en sournir pour leur compte, ni en vendre, sans risquer d'être saisses par la Communauté des Lingeres.

On doit entiérement la connoissance de cet Art, à Mademoiselle Merlu, cidevant ancienne premiere fille de boutique de Madame du Liége une des plus célebres Lingeres de Paris, & à présent Maîtresse Lingere rue Taranne. Le zele avec lequel cette Demoiselle a pris à cet égard l'intérêt du Public, mérite qu'elle en soit connue, & que son nom paroisse à la tête de son Ouvrage.

La matiere de cet Ouvrage, outre les Chapitres qui le divisent, est encore partagé en quatre grands Objets, lesquels donnent tous les ouvrages des Lingeres.

LINGERE.

Ils sont intitulés: Premiere, Seconde, Troisieme & Quatrieme Partie des

Ouvrages de la Lingere.

La premiere est la description des pieces d'un Trousseau, Chap. IV. Entre la premiere & la seconde Division, on trouve deux Chapitres, le Ve & le VIe; le cinquieme contient les termes de l'Art, employés dans l'ouvrage, & leur explication; le sixieme traite des Points de coutures, de la Marque, &c.

La seconde grande Division, Chap. VII, est la description des pieces d'une

Layette.

La troisseme est la description de plusieurs pieces de Lingerie qui n'entrent ni dans le Trousseau ni dans la Layette, Chap. VIII.

La quatrieme est la description du Linge d'Eglise, Chap. IX.

On croit qu'il n'y a guere de Linge en usage qui ait échappé à nos recherches, si ce n'est les dissérences des coëffures & la variation des modes, qui changent parmi les semmes de jour en jour; encore en trouvera-t-on la base dans les Coëffures & Bonnets décrits dans ce Traité.

A l'égard des coutures, les unes se servent d'une espece, quand d'autres en emploient une différente; ainsi ce qu'on en dit ici dans le détail des divers ouvrages qu'on y explique, ne sauroit être un principe absolu.

CHAPITRE PREMIER.

L'Aune & ses fractions réduites en pieds, pouces & lignes.

L'AUNE, les Ciseaux, l'Aiguille & le Dez, sont les seuls instruments de la Lingere. L'Aune est la mesure dont elle se sert uniquement pour sixer la quantité du Linge qu'on lui demande, ou qu'elle juge nécessaire pour tel ou tel vêtement qui entre dans son district; elle ne s'exprime donc que par aune ou par parties de l'aune (*): langage mystérieux pour quantité de personnes; au lieu que le pied de Roi contenant 12 pouces, lui & ses divisions en pouces & lignes, auxquels toute mesure peut être réduite, sont familiers à presque tout le monde; c'est pourquoi asin d'interpréter le langage obscur de l'aune, on la partage ici en pieds, pouces & lignes, & même en parties de la ligne.

L'aune de Paris est fixée à 3 pieds 7 pouces 8 lignes; elle s'exprime communément par une régle de bois large d'un pouce, épaisse d'un demi-pouce: elle est divisée sur les deux côtés de sa largeur, d'un côté en 4 quarts, le dernier quart en 2 huitiemes, le dernier huitieme en deux seiziemes; du côte opposé elle est divisée en 3 tiers, le dernier tiers en 2 sixiemes, le dernier sixieme en 2 douziemes.

^(*) On se sert ici de l'Aune de Paris.

On marque ordinairement chaque division par des clous dorés, & on garnit les deux bouts de fer ou de cuivre, afin qu'elle conserve toujours sa même longueur.

L'Aulne de Paris en pouces pour pied.

Division en quarts.	
Division en tiers.	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
21vinon en tiers.	

La regle d'en-haut est divisée en quarts; celle de dessous en tiers; celle de dessus finit par le seizieme; celle de dessous par le douzieme.

Division de l'Aune en pieds, pouces & lignes.

L'Aune		pieds.	pouces.	lignes.
La demi-Aune			/	* * * * 8 * * * *
Le tiers		T	9	10
Les deux tiers		2	2	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Le quart		• • • ∠ • • •		1
Les trois quarts		•••••	0	
Les cinq quarts				
Le sixieme		• • • 4 • • •		•••7
Les trois sixiemes		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		•••3•••3
Les cinq sixiemes	• • • • • • • • •			0
Les sept sixiemes	• • • • • • • • • •	4	2	4 3
Le huitieme	• • • • • • • • •			3
Les trois huitiemes				
Les cinq huitiemes				
Les sept huitiemes				
Les neuf huitiemes				
Le douzieme				
Les cinq douziemes				
Les sept douziemes				
Les onze douziemes				
Le seizieme				
Les trois seiziemes				
Les cinq seiziemes				
Les sept seiziemes				
Les neuf seiziemes				
Les quinze seiziemes				
Le vingtieme				
Le trente-deuxieme				
				^

CHAPITRE SECOND.

Toiles de Lin, Chanvre, Coton, & Dentelles.

Linge en général étant le meuble principal des Nations, ses Manufactures se sont multipliées à proportion des besoins & même du luxe; le tableau qu'on en va donner contient les Toiles & autre Linge qui se débitent en France, leur largeur, & les Pays & Provinces où ils se fabriquent.

TOILES.

Hollande.

Les Frises ou toiles de Hollande sont de lin, blanches : elles ont ordinairement de large trois quarts & deux doigts.

Silésie.

Les Hollandilles se font en Silésie; elles sont de lin, blanches: elles ont de large trois quarts.

Flandres.

Les toiles de Gand & de Courtray, qu'on nomme aussi toiles de Hollande, sont de lin, blanches & fines: elles ont de large trois quarts.

Les Rolletes de Flandre se sont à Gand, Bruges, Courtray, Ypres; elles sont de lin: elles ont de large trois quarts.

Picardie.

Les Truffetes demi-Hollande de Beauvais: elles ont de large une demi-aune demi-quart, ou une demi-aune un douze: elles sont de lin.

Les toiles d'Ortie de Saint-Quentin sont de lin & grisâtres : elles ont de large deux tiers.

Les demi-Hollandes de Beauvais, Compiegne, Bulles, sont de lin, blanches & fines: elles ont de large trois quarts.

Les Cambraisines ou Cambrai de Péronne, sont de lin, blanches, sines & claires: elles ont de large deux tiers.

Hainaut, Artois & Cambresis.

Les Batistes sont de lin, très-blanches & très-sines; les plus fortes se disent Hollandées: elles ont toutes de large deux tiers.

Les Linons sont de lin, blancs, très-sins & clairs; il y en a d'unis, de rayés & de mouchetés: les uns ont de large depuis deux tiers jusqu'à trois quarts; les rayés & mouchetés ont de large trois quarts.

Anjou.

Les toiles de Beaufort sont de chanvre; il y en a de fines, de moyennes, de grosses: elles ont de large une aune.

Les toiles de Cholet sont de lin, écrues; il y en a de fines, de moyennes, de

grosses: elles ont de large deux tiers.

Les toiles de Château-Gontier sont de lin, écrues; il y en a de fines, de moyennes, de grosses: elles ont de large ou une demi-aune, ou deux tiers ou trois quarts.

Bretagne.

Les toiles de Clisson sont de lin, blanches: elles ont de large ou sept huitiemes ou une demi-aune demi-quart.

Les toiles de Quintin sont de lin, blanches; il y en a de fines, de moyennes, de grosses: elles ont de large ou trois quarts ou cinq huitiemes.

Les toiles de Pontivi sont de lin, blanches; il y en a de fines, de moyennes, de grosses: elles ont de large ou une demi-aune ou deux tiers ou trois quarts, le tout mesure de Bretagne, où l'aune a un sixieme de plus que celle de Paris.

Les toiles de Morlaix & environs sont de lin, blanches: il y en a de quatre sortes principales, qui se nomment Crés.

Les Crés larges fines : elles ont de large deux tiers.

Les Crés communes: elles ont de large une demi-aune.

Les Crés rosconnes fines : elles ont de large une demi-aune.

Les Crés gratiennes grosses: elles ont de large une demi-aune.

Autres toiles de Morlaix blanches; il y en a de fines, de moyennes, de grosses: elles ont de large ou une demi-aune, ou deux tiers, ou trois quarts, ou une aune, ou cinq quarts.

Normandie.

Les toiles d'Alençon sont de chanvre; il y en a de fines, de moyennes, de grosses; celles qu'on nomme Boulvardées, sont mi-blanches: elles ont de large ou une demi-aune & demi-quart, ou trois quarts, ou trois quarts & demi-quart, ou une aune un tiers, ou une aune & demie.

Celles qu'on nomme jaunes sont écrues : elles ont de large ou une aune, ou une aune & demi-quart, ou trois quarts, ou trois quarts & demi-quart, ou deux tiers, ou deux tiers demi-tiers. Celles qu'on nomme lesseus écrues, ont de large trois quarts & demi-quart, ou une demi-aune demi-quart.

Les toiles de Louviers nommées Guibert, sont de lin, blanches; il y en a de sines, de moyennes, de grosses: elles ont de large ou trois quarts ou deux tiers.

LINGERE.

Les toiles de coffre à Louviers & à Evreux sont de lin, blanches, sines: elles ont de large trois quarts demi-quart.

Les toiles Brionnes-Bernay sont de lin, blanches; il y en a de fines, de moyennes, de grosses: elles ont de large trois quarts & demi-quart, ou deux tiers.

Les toiles de Lisieux nommées Cretonnes, sont de lin, blanches; elles ont la chaîne de lin du pays, & la trame de lin de Flandre; il y en a de sines, de moyennes & de grosses: elles ont de large depuis deux tiers, trois quarts, sept huitiemes, une aune, neuf huitiemes, cinq quarts, une aune & demie jusqu'à deux aunes.

Les toiles nommées Royales se font à Laval, se blanchissent à Beauvais, à Troyes & à Senlis: elles ont en écru trois quarts, & un peu moins quand elles sont blanches.

A l'égard des Cretonnes filées à Vimoutier, la chaîne & la trame sont de lin de Flandre; il y en a de fines, de moyennes & de grosses: elles ont de large ou deux tiers, ou trois quarts & demi-quart, ou cinq quarts, ou une aune & demie.

Les Blancards, vers Lisieux, Bernay, &c, sont de lin, blancs: ils ont de large trois quarts & demi-quart.

Les toiles de Saint Georges sont de lin, blanches, grosses : elles ont de large trois quarts & demi-quart.

Les toiles de Tillers boulvardées, sont de chanvre, mi-blanches: elles ont de large trois quarts & demi-quart.

Les toiles de Mamers sont de chanvre, écrues; il y en a de fines, de moyennes, de grosses: elles ont de large ou demi-aune demi-quart, ou trois quarts, ou trois quarts & demi-quart, ou une aune.

Les toiles de Laigle sont de chanvre, mi-blanches: on les nomme quelquefois boulvardées: elles ont de large trois quarts & demi-quart.

Les Polizeaux ont de large ou une demi-aune un douzieme, ou deux tiers, ou deux tiers & demi-tiers, ou trois quarts.

Perche.

Les toiles de Mortagne sont de chanvre, écrues: elles ont de large ou trois quarts, ou trois quarts & demi-quart, ou une aune.

Maine.

Les toiles de Laval sont de lin, écrues; elles ont de large trois quarts: on les blanchit à Troye en Champage: elles se nomment alors toiles de Troye; il y en a de sines, de moyennes & de grosses.

Champagne.

Les toiles Regni sont de chanvre : elles ont de large une demi-aune.

Les toiles Saint-Jean sont de chanvre: elles ont de large ou cinq huitiemes, ou trois quarts, ou sept huitiemes.

Les Aussones jaunes, mêmes largeurs.

Les toiles de Tarare & rouleaux de Beaujeu, ont de large sept douziemes.

Toiles à Serviettes.

La toile à Serviettes se vend en pieces, dans lesquelles chaque serviette est marquée de deux liteaux bleus, c'est-à-dire, de deux rayes de sil bleu d'une ligne de large, travaillées avec la toile. On coupe les serviettes entre les deux liteaux les plus proches l'un de l'autre, ce qui sait environ la longueur d'un demi-quart entre le liteau & le bout de chacune.

Aux serviettes de Caen, la serviette a trois quarts de large sur une aune de long: elles sont de lin, blanches.

Aux serviettes d'Alençon, la serviette a ou trois quarts de large sur une aune de long, ou une demi-aune un seizieme de large, sur trois quarts & demi de long: elles sont de lin, mi-blanches.

Aux serviettes de Mamers, la serviette a une demi-aune un douzieme de large, sur trois quarts de long: elles sont écrues.

Aux serviettes de Mortagne & de Belesme, la serviette a ou deux tiers de large, sur trois quarts à trois quarts & demi de long, ou une demi-aune un seizieme de large, sur trois quarts de long.

Toiles à Torchons, ou Canevas.

A Alençon & à Mortagne, elles ont une demi-aune un douzieme de large.

A Vimoutier, elles ont une aune moins un douze de large.

Au Perche, où on les nomme Canevas du Perche: elles ont deux tiers & demi de large.

Toiles à Matelas.

De Montbelliart : elles ont de large un quart ou deux tiers.

De Flandre: elles ont de large trois quarts ou une aune.

De Rouen: elles auront de large, suivant le Réglement de 1701, deux tiers ou trois quarts.

Treillis.

Les Treillis sont de grosses toiles de chanvre, écrues; il s'en fabrique en Normandie, au Perche, au Maine, en Forez, en Bourbonnois: leurs largeurs les plus ordinaires sont ou de trois quarts ou de deux tiers & demi.

Linge ouvré.

Les Linges ouvrés sont de lin ou de chanvre; on les emploie uniquement en linge de table, nappes & serviettes. Les endroits où il s'en fait le plus, sont la Flandre Françoise & Espagnole, la Picardie, la basse-Normandie & le Beau-jolois.

TOILES DE COTON.

Futaine.

La Futaine est de fil de coton en entier; il s'en fait de large, d'étroite, de fine, de moyenne, de grosse à grain d'orge, à poil ou sans poil.

La plus grande quantité se fabrique à Troyes; il s'en fait aussi à Vimoutiers, dans le Beaujollois, & à Saint-Syphorien, dans le Lyonnois.

La large à poil a une demi-aune un trente-deuxieme de large.

L'étroite à poil a cinq douziemes de large.

Celle à grain d'orge a deux tiers de large.

Basin.

Le Basin doit être de fil de coton en entier; il s'en fait en France, & il en vient des Pays étrangers: il y en a de large, d'étroit, de fin, de moyen, de gros, d'uni à poil d'un côté, sans poil à petites & grandes raies, à raies imperceptibles. Le meilleur de France se fait à Troyes en Champagne.

Le large a une demi-aune & un pouce.

L'étroit uni ou à petites raies, autrement à vingt-cinq barres, a de large une demi-aune; à trente-six barres de trois raies chacune, il a de large une demi-aune moins un pouce.

Il s'en fait encore en d'autres endroits, dont les uns ont une demi-aune & un pouce de large, les autres une demi-aune & un vingtieme.

Les Basins étrangers nous viennent de Hollande, de Bruges, des Indes orientales; ceux de Hollande rayés ont de large cinq huitiemes; ceux de Bruges unis & à poil ont de large cinq douziemes; les rayés ou barrés ont près d'un pouce de moins; ceux des Indes orientales faits à Pondichéry, à Bengale, à Bellasor, ont trois, quatre, cinq, six quarts.

Mousseline.

Toutes les Mousselines nous viennent des Indes orientales, sur-tout de Pondichéry, Bengale, Surate.

Betille un peu grossiere, a de large cinq quarts.

Betille organdi très-fine, a de large ou trois quarts ou cinq sixiemes.

Betille tarnatane fort claire, a de large sept huitiemes.

Tarnatane chavonis très-claire, a de large trois quarts.

9

Mallemole claire & très-fine, a de large quinze seiziemes.

Mallemole Tarnatane, idem.

Mamothani fine & rayée, a de large de trois quarts à cinq sixiemes.

Hamedis claire & fine, idem.

Doublesais très-claire & très-fine, a de large trois quarts.

Casse très-fine, a de large sept huitiemes.

Abrohani fine & claire, a de large cinq huitiemes.

Chabnan ou rosée très-claire & très-fine: elle a de large deux tiers ou trois quarts.

Doreas; il y en a de grosse & de fine, rayée & à carreaux: elle a de large sept huitiemes.

Tangebs double un peu claire: les unes ont sept huitiemes de large; les brodées ont trois quarts.

Térindanne fine, a de large trois quarts ou sept huitiemes.

Toques fine, a de large sept seiziemes ou une demi-aune.

Garas, toile de coton grosse, a de large sept huitiemes.

Baftas grosse, a de large trois quarts.

Haquenaux fine, moyenne, grosse, a de large de neuf huitiemes à cinq quarts.

Guinée, toile de coton, a de large sept huitiemes ou cinq sixiemes.

Daka très-fine, rayée & à carreaux, a de large quinze seiziemes.

Manzouque fine, moyenne, grosse, unie, rayée, à carreaux, a de large de onze douziemes à quinze seiziemes.

Jaquenotte unie & rayée, a de large trois quarts ou cinq sixiemes.

Jaquenotte cachiora grandé, rayée, idem.

Gondetour, basin uni, sergé à œil de perdrix, a de large deux tiers, ou trois quarts, ou sept huitiemes; celui de trois quarts est le plus parfait.

Percales & Sorcroton, toiles de coton propres pour chemises d'homme, ont de large trois quarts.

Dentelles & Points.

Les Dentelles se font avec des fuseaux, & les points se travaillent à l'aiguille. On fabrique des Dentelles ou passements d'or, d'argent, de soie, dentelles & points de sil de lin blanc: les Lingéres ne sont commerce que de ces dernieres.

Les hauteurs ordinaires des dentelles de lin, vont depuis quatre lignes jusqu'à quatre pouces, & les pieces sont longues depuis trois aunes & demie jusqu'à huit aunes; il s'en fait encore pour les toilettes depuis un quart de haut jusqu'à deux tiers.

Les plus belles Dentelles se font dans la Flandre Espagnole, à Anvers, Bruxelles, Malines, &c; viennent ensuite celles de la Flandre Françoise, Valenciennes, l'Isle, &c; puis celles de la Normandie, Dieppe, le Havre, Honsseur: on en fabrique en bien d'autres lieux, mais inférieures & communes. Parmi

LINGERE.

les Points, celui d'Angleterre, & en France celui d'Alençon, passent pour les plus parfaits.

CHAPITRE TROISIEME.

De la Mesure.

In n'est pas question dans cet Art de prendre la mesure exactement, attendu que les pieces qui s'y construisent doivent être extrêmement aisées & assez amples pour ne gêmer en aucune façon les mouvements du corps; & comme on ne peut guere se dispenser de mouiller les toiles avant de les employer, asin que par ce moyen, qui les resserre d'abord, on puisse être assuré qu'elles resteront dans l'état où cette précaution les a mises, il est nécessaire de les prendre à bonne mesure. Ainsi lorsqu'on va lever de la toile pour quelque vêtement que ce soit, la seule chose que la Lingere ait à faire, est de voir ou de s'informer si la personne est grasse ou maigre, grande ou petite; cette enquête lui est suffisante pour décider de la quantité qu'il faut pour faire le nombre des vêtements qu'on lui demande; car il est très-rare qu'on n'en prenne qu'un de la même espece à la fois, attendu qu'indépendamment du déchet qui seroit plus grand à la coupe, le linge appliqué sur la peau se salit promptement, ce qui fait qu'on est obligé d'en changer; ainsi il est plus ordinaire de parler ici par paires, demi-douzaines & douzaines, que par un.

CHAPITRE QUATRIEME.

PREMIERE PARTIE DES OUVRAGES DE LA LINGERE.

Le Trousseau.

DEUX grands événements dans la vie' exercent l'Art de la Lingere plus qu'aucun autre, le mariage & la naissance; il n'est pas douteux que le mariage ne précede la naissance légitime. Quand le mariage est arrêté, les peres & meres, un proche parent, &c, préparent ordinairement le Trousseau de la Mariée: ce terme signifie tout ce qui lui est nécessaire en entrant en ménage, excepté les draps de lit & le linge de table, que le Mari doit fournir. Les Riches & les Grands le composent de ce qu'il y a de plus beau & de plus recherché; on le prend ici pour exemple, parce que sa description sera connoître en même temps la plus grande partie des pieces qui sont à l'usage des femmes. On va donc commencer par l'état d'un Trousseau des plus opulents: on détaillera ensuite l'aunage des pieces, ainsi que leur coupe, & la façon de celles qui en ont besoin; on fera de même pour une Layette d'ensant, qui sera suivie

par plusieurs pieces de Lingerie qui n'entrent ni dans le Trousseau ni dans la Layette, & on finira par le Linge d'Eglise.

Quoique dans ces états il y ait quelques pieces qui dépendent de la Couturiere, on ne laissera pas de les nommer, parce que la Lingere se charge ordinairement de la sourniture entiere, commandant aux Couturieres ce qui est de leur ressort : ces pieces sont marquées d'une étoile.

ÉTAT D'UN TROUSSEAU.

Pour la Tête.

Une Toilette de ville en mousseline ou en dentelle.

Une Toilette de campagne en mousseline.

Six Trousses ou Etuis à peigne, de beau basin de Troyes.

Six dessus de Pelotes, idem.

Quarante-huit Serviettes de Toilette.

Vingt-quatre Tabliers de Toilette.

Six Peignoirs, dont quatre garnis en belle mousseline & deux en dentelle.

Trente-six Frottoirs pour ôter le rouge, en basin à poil.

Trente-six Frottoirs pour ôter la poudre, en mousseline double.

Une Coëffure, le Tour de gorge & le Fichu plissé, de point d'Alençon.

Une Coëffure, le Tour de gorge & le Fichu plissé, de point d'Angleterre.

Une Coëffure, le Tour de gorge & le Fichu plissé, de vraie Valencienne.

Une Coëffure dite Battant-l'œil de Maline brodée, pour le négligé.

Six Fichus simples en mousseline mille-fleurs garnis de dentelle, pour le négligé.

Douze Fichus de mousseline.

Douze grands Bonnets piqués garnis d'une petite dentelle, pour la nuit.

Douze grands Bonnets à deux rangs en mousseline & dentelle, pour la nuit.

Douze grands Bonnets à deux rangs plus beaux pour le jour, en cas d'indifposition.

Douze Serre-tête ou Bandeaux garnis d'une petite dentelle, pour la nuit.

Douze grandes Coësses en mousseline, pour la nuit.

Six grandes Coeffes en entoilage, pour le jour.

Douze Taies d'oreillers, dont dix garnies en mousseline, & deux en dentelle. Six Bonnets piqués d'une moyenne grandeur.

Pour le Corps.

Soixante-douze Chemises.

Soixante-douze Mouchoirs en demi-Hollande.

Quarante-huit Mouchoirs en Batiste.

Soixante-douze paires de Chaussons.

*Six Corfets en beau basin.

Douze Piéces d'estomach garnies en haut d'une petite dentelle.

- * Six Camisoles à cordons, en belle toile de coton ou en beau basin des Indes, doublées de basin à poil, pour la nuit.
 - * Six Jupons piqués en mousseline.
- * Six Jupons de dessous pour l'été de belle toile de coton ou de basin des Indes.
 - * Six Manteaux-de-lit } en belle mousseline brodée, garnis de même, ce

 * Six Jupons } qui s'appelle un beau Déshabillé.

 Six Garnitures de Corset

 Six Tours de gorge } en mousseline festonnée.

 Douze paires de Manchettes } en dentelle entoilée de mousseline brodée.

 Douze paires de Manchettes } en dentelle entoilée de mousseline brodée.

 Six paires de Manchettes } en dentelle entoilée de mousseline brodée.

 Six paires de Manches de toile pour layer les mains.

 Quarante-huit Linges de toile à layer les bras.

Aunage, Coupe & Façon des Pieces d'un Trousseau.

Les Toilettes.

Toilette de La Toilette de ville est composée de deux parties, le dessus & les volants, qui, pris ensemble, en sont le tour.

Soixante-douze Linges de toile pour la Garderobe.

Il faut pour le corps de dessus, une toile de trois quarts de large sur une aune de long; celui de dessous même toile & aunage, ce qui fait deux aunes. Les volants au nombre de deux, se sont en mousseline ou dentelle; le grand volant qui s'attache au corps de dessous aura deux tiers de haut.

Si la mousseline n'a que trois quarts de large, il en faudra sept lez pour le grand volant, & six pour le petit; ce qui fait en tout cinq aunes trois quarts; si elle a quinze seiziemes de large, il n'en faudra que cinq aunes.

Toilette de campagne.

La Toilette de campagne ne se fait qu'à un corps & un volant; il faut pour le corps sept huitiemes d'une toile de trois quarts de large; le volant aura une demi-aune de haut; si la mousseline n'a que trois quarts, il en faudra six lez; si elle a quinze seiziemes, cinq lez suffiront.

Pour monter la Toilette, on commence par arrondir les quatre coins du corps; on coud en plissant à points devant le grand volant autour du corps de dessous: on attache de même le petit volant au corps de dessus, & on lui laisse une petite tête plissée & applatie. Voyez Garniture ci-dessous.

Les Toilettes de dentelle se trouvent toutes prêtes à monter: elles ont cinq aunes de tour.

Trousse, ou Eini à Peigne.

On fait deux Trousses dans la largeur du basin de Troyes; il en faut pour les deux une demi-aune un vingt-quatrieme. Chaque Trousse aura deux compartiments, chacun d'un seizieme & demi de haut, qu'on coud au corps de la Trousse à points de côté ou à surjet. Quand le second compartiment est posé, il faut échancrer le haut de la Trousse en pointe, & y saire un ourlet ou un point noué: au milieu du haut de cette pointe, on fait une boutonniere, & à la Trousse un bouton pour la sermer; on la garnit tout autour d'un grand pouce de haut en mousseline sessonnée des deux côtés & froncée, qui s'y coud par le milieu à point devant. Il en entre une aune & un quart de bande.

Dessus de Pelote.

Il se fait en toile ou basin, sur un huitieme de large en quarré: on le garnit en mousseline festonnée d'un demi-pouce de haut, ou en dentelle; comme il est plié en double, on le serme de trois côtés à surjet; on laisse le quatrieme ouvert pour laisser entrer la Pelote: on ourle cette ouverture, & on la bâtit quand la Pelote est dedans.

Serviettes de Toilette.

Elles se font en une toile de deux tiers ou de trois quarts de large; elles auront une aune de long: on les ourle par les deux bouts.

Tabliers de Toilette.

On les fait en toile ou en mousseline.

En toile d'une aune de large, il en faut un lez de sept huitiemes de long; ainsi en mousseline brodée, de quinze seiziemes de large, il en faut pareille longueur.

Comme pour la largeur de ces Tabliers, il faut ordinairement plus d'un lez, mais que deux seroient trop, il faut en couper le surplus nécessaire dans un autre lez; alors comme les lisieres terminent les côtés du premier lez, les côtés coupés du second se joindront aux deux lisieres, & s'y assembleront d'abord avec le point arrière, & ensuite on rabattra la lisiere par-dessus. On ourle tout le bas: on plisse tout le haut à grands plis d'un pouce ou environ, qu'on enjambe de moitié l'un sur l'autre, & qu'on assemble à mesure avec le point de surjet un peu éloigné. On pose un ruban de sil, large d'un pouce ou environ, au sommet des plis, où on le coud en dehors en arrière-point, & à l'envers en couture rabattue à point de côté.

Peignoirs.

Il se fait de deux sortes de Peignoirs, Peignoir à manches rapportées, & Peignoir en pagode.

A manches rapportées.

Pour le premier, on prendra une toile de trois quarts de large, on en fera trois lez chacun de trois quarts de long; on coupera du haut en bas en deux le lez destiné à faire le devant du Peignoir qui doit être ouvert. Il faudra une aune de long pour les deux manches, à côté desquelles on levera le col: en tout trois aunes & un quart par Peignoir.

Pour la façon, on coud toutes les lisieres ensemble avec un surjet; on ourle tout le bas & le devant des deux demi-lez; on plisse tout le haut à point devant, puis on monte un col de la même toile à point de côté, faisant un point à chaque pli par dehors; puis le pliant en deux sur sa longueur, on coud ce redoublement de même en dedans pli à pli, ou bien de deux en deux plis. (Voyez à l'Article des Poignets d'une Chemise d'homme, ci-après). Si on vouloit une coulisse, on ourlera les bords des extrêmités du col pour passer un ruban au travers, (voyez le Mantelet) sinon on les surjettera pour coudre ensuite à chacune un ruban de fil.

A l'égard des manches, on les assemble aux ouvertures des épaules qu'on a laissées au corps du Peignoir; on les assemble donc, si c'est lisiere contre lisiere, simplement à surjet; s'il n'y a point de lisiere, on ourle, puis on surjette; s'il y a lissere d'un côté & point de l'autre, on fait la couture rabattue: on plisse la manche à mesure qu'on la coud à l'ouverture; chaque pli d'environ un doigt de large, enjambé sur celui d'ensuite d'un demi-doigt. (Voyez la Chemise d'homme, ci-après).

En pagode.

Pour le Peignoir en pagode, on suit le même procédé & aunage du précédent, excepté qu'on n'y ajoute point de manches à part. Ainsi pour former la manche de chaque côté, commencez par assembler le bas, cousant le demi-lez du devant avec le lez entier du derriere; arrêtez cette couture à un tiers de long ou environ en montant, ce qui va ordinairement au niveau du coude; ayant ensuite laissé environ un tiers sans coudre, reprenez la couture; mais à celle-ci, au lieu de coudre le lez entier sur sa longueur avec le demi-lez, rapportez & assemblez une portion du haut de la largeur dudit lez entier, avec ce qui doit rester de la longueur du demi-lez, l'ouverture de la manche épargnée. Vous concevez que 1°, le lez entier & le demi-lez pris en bas tous deux sur leurs longueurs, & que 2°, la couture d'en-haut prenant une portion du lez entier sur sa largeur avec le haut de la longueur du demi-lez, cette manœuvre doit occasionner nécessairement une poche ou portion lâche de la toile du lez entier, à l'endroit du tiers non cousu, ce qui formera la pagode, autrement l'espece de manche au travers de laquelle passera le bras tout habillé; on finira par plisser Planche 2, le col, &c, comme au précédent. La Figure 1, Pl. 2, aidera à comprendre

15

cette façon qui est un peu compliquée. A, les deux lez de derriere; B, les deux demi-lez de devant; E, ouverture de la manche.

Si on garnit les Peignoirs en entier, il faudra une demi-aune en mousseline de trois quarts de large, qu'on partagera en huit bandes, ou bien six aunes de dentelle; mais si on ne garnit pas le bas, il ne faudra que cinq sixiemes de mousseline, ou de la dentelle à proportion.

Garniture.

Pour garnir, on commence si on veut une petite tête, par prendre la bande telle qu'elle soit, froncer à surjet, entre la grande & la petite tête; ou si on ne veut qu'une simple garniture, on la froncera de même au bord de la mousseline. Ces deux especes se montent à la toile à surjet; la petite tête, s'il y en a une, se couche sur la toile, & s'y arrête près de son ourlet ou sesson à point devant. Quant à la dentelle, si on s'en sert pour garniture, on la fronce à surjet par le pied de la dentelle, & on la monte à la toile avec le même point.

Frottoirs pour ôter le rouge.

Ils se feront de basin à poil d'une demi-aune de large; on en prendra deux dans la largeur sur un quart de long: ils s'ourlent tout autour, excepté les lisieres, ou bien on leur fait le point de boutonniere.

Frottoirs pour ôter la poudre.

On en fera deux dans la largeur d'une mousseline double de trois quarts de large, sur trois huitiemes de long: coutures comme le précédent.

Coëffures de dentelle, & Tour de gorge.

Il se fait en général des Coëffures de deux façons, ou à un rang, ou de deux pieces, c'est-à-dire, avec un bavolet par-dessus.

Si on fait la Coëffure de dentelle sans bavolet, il faut pour le fond une aune un quart de grand entoilage; un tiers de mousseline pour la bande ou papillon; cinq huitiemes de dentelle de long, & une aune de moyen entoilage pour y coudre la dentelle; & pour les barbes une demi-aune de dentelle de long: en tout deux aunes cinq huitiemes de dentelle. Si on met un bavolet, il faudra toujours même longueur de dentelle aux barbes, trois quarts pour le papillon, & trois quarts pour le bavolet ou piece de dessus. Il faudra une aune & demie de moyen entoilage pour coudre la dentelle du papillon & du bavolet, & une aune d'engrêlure pour mettre autour du fond: en tout trois aunes & demie de dentelle.

Toute Coëffure se monte sur un bonnet piqué F, Pl. 2. (il est décrit ci-dessous) Monture. posé sur une tête de carton & arrêté en place par un ruban qu'on passe sous le

A un rang.

Bavolet.

menton de la tête, & qu'on attache aux côtés du bonnet avec une épingle à chacun; on assure les plis de la bande ou du papillon, autour du devant du bonnet, par plusieurs camions; les plis de cette piece se tiennent en leur place & bien tendus avec la carcasse. Cette carcasse est faite de sil de ser très-sin, recuit, entouré & couvert entiérement de soie blanche, plate; chaque pli est soutenu tout du long par une branche de ladite carcasse; & pour la joindre intimement avec le papillon, on l'y coud le long de tout son tour antérieur; on pose & attache ensuite le bavolet par-dessus, si on en met un, mais sans carcasse: on attache le fond avec des épingles par-dessus le bonnet piqué, qu'il doit recouverir en entier, ainsi que les épingles qui attachent les deux rangs susdits.

Les coutures qu'on emploie aux Coëffures de dentelle, de mousseline, & toutes autres, sont le surget pour monter le sond, l'ourlet pour coudre la dentelle aux passes, & le point de côté pour la coulisse au bas du sond, dans laquelle on croise les deux rubans de sil, le droit sortant à gauche, & le gauche

à droite.

La Figure D représente une Coëssure de dentelle toute montée; a, le fond orné & bouillonné d'entoilage & même de dentelle; b, le papillon; c, rubans qui accompagnent le sond & le papillon.

Les Figures E représentent les pieces d'une coëffure séparées; le fond c; a est

la passe; d la barbe; b est la passe & la dentelle du bavolet.

Le Tour de gorge en dentelle se fait en trois quarts de long, & même en une aune, plus ou moins, selon les quarrures; il s'attache aux échancrures de la chemise tout autour; pour cet esset on le monte sur un ruban de sil à surjet, qu'on coud ensuite auxdites échancrures à point de surjet, ou que l'on y bâtit à point devant.

Coëffure dite Battant-l'œil, en dentelle.

Cette Coëffure se fait à deux pieces; il faut, en grande dentelle, pour la piece de dessous avec la barbe, une aune trois quarts, & pour la piece de dessus trois quarts, ce qui fait pour les deux pieces deux aunes & demie; on ajoute au derriere des barbes une aune de petit pied, c'est-à-dire, de dentelle étroite pour les élargir: elles doivent se terminer quarrément par en-bas, & avoir trois pouces de large, y compris le petit pied. Le fond sera en entoilage: coutures ci-dessus.

Fichu plissé en entoilage & dentelle.

Ce Fichu ne se fait ordinairement qu'à un rang: il faut une aune de grand entoilage pour chacun, une aune & demie de grande dentelle, & une aune & demie de petite dentelle pour faire la tête; on le plisse & on le bouillonne de distance en distance. Le tout à surjet.

Fichu doublé.

Il se fait dans une mousseline de trois quarts de large; on le taille quarrément: on le garnit de dentelle tout autour, ou bien on le porte sans garniture quand on le fait en batiste. Il en faut quatre aunes pour six Fichus à ourlet.

Bonnets piqués.

Le Bonnet piqué est la base de toutes les pieces qui s'attachent sur la tête. Il est composé de trois morceaux, le milieu & les deux côtés; le dessus est de toile, la doublure de sutaine, & du coton entre deux; on pique le tout à point devant: pour que le coton ne se dérange pas, on le borde d'un petit ruban de sil à point de côté. Il s'en fait de grands, de moyens & de petits; la Figure F, Pl. 2, où il est plié en double, en démontre assez la structure.

Bonnets à deux rangs.

Il faut pour fond & passe de deux Bonnets, un tiers de mousseline double, de trois quarts de large; un quart de mousseline claire pour les deux bandes ou rangs, & trois aunes un sixieme de dentelle. On monte les bonnets tout disséremment des Coëffures ci-devant: toutes les pieces tiennent ensemble par des coutures à surjet; le fond se plisse sur la passe à surjet, & on coud les deux rangs à la passe par-devant à surjet: on serre le fond en bas par une coulisse. (Voyez la Coëffure de dentelle ci-devant).

Serres-tête ou Bandeaux.

On les fait ordinairement en Royale ou en demi-Hollande; on les garnit d'une petite dentelle qu'on coud à surjet: on leur donne des formes & des dimensions différentes, suivant l'idée, de façon qu'on ne peut pas déterminer ici le plus ou moins de toile & de dentelle.

Le Serre-tête se met pour contenir les cheveux avant de se coëffer de nuit.

Grande Coëffe en mousseline.

Si on prend la mousseline de quinze seiziemes de large, il en faudra un tiers de long par Coësse; si on la prend de trois quarts de large, il en faut trois huitiemes de long.

Ayant plié la mousseline en deux du sens de sa largeur, on fait une échancrer comme on la voit en a, Pl. 2, Fig. G; les morceaux échancrés d, se retournent & se cousent en b à surjet; on en coupe la pointe: on plisse à coulisse depuis le pli du redoublement de la mousseline, jusqu'où commence l'échancrer, ce qui fait le derriere de la tête.

Grande Coëffe en entoilage & dentelle.

Il faut trois aunes & demie de grand entoilage, & deux aunes & demie de petite dentelle: même façon de la précédente; couture à surjet. La petite dentelle sert à garnir devant & derriere.

Taies d'oreiller.

On prend de la demi-Hollande de neuf seiziemes de large; il en saut une aune trois seiziemes de long; & pour la garniture en mousseline, il saut une mousseline de cinq sixiemes de large & de trois huitiemes de long qu'on partagera en quatre bandes: le tout se coud à surjet. Si on garnit en dentelle, il saut trois aunes de grande dentelle & trois aunes de petite dentelle; on fronce la dentelle à point devant pour y saire une tête; on coud à demeure à surjet trois côtés, le quatrieme reste ouvert pour y saire entrer l'oreiller; après quoi on le bâtit.

Tablier de Femme de chambre.

Il faut prendre dans une toile de trois quarts de large, deux lez de sept huitiemes de long, plus, un quart pour la bavette & la poche. On coud à surjet ou à couture rabattue les deux lez ensemble sur la longueur; on plisse tout le haut sur un ruban de sil assez long pour faire le tour de la ceinture & revenir se nouer par-devant. On attache la bavette à surjet au milieu du haut du tablier; cette bavette est quarrée, plus haute que large, elle doit se relever sur la poitrine & s'y attacher avec des épingles; la poche, dont la fente sera ourlée, se coud vers le côté droit du tablier.

Chemises de femme.

Il s'en construit de trois façons, l'une dite à la Françoise, les deux autres dites à l'Angloise.

Planche 2.

A la Françoise, Fig. B.

Il faut une toile d'une aune de large.

On fera deux corps dans la largeur; on prendra deux aunes un sixieme de long pour deux corps, & cinq sixiemes pour deux paires de pointes; on pliera chaque corps en deux du haut en bas, c'est-à-dire, du sens de la largeur, ce qui fera neuf aunes pour six chemises.

Les pointes doivent monter en étroit à un quart de distance du haut du corps, & se coudre à coutures rabattues, ainsi que toutes les coutures du corps & épaules. Si les manches doivent être plissées, on prendra pour les faire une toile de sept huitiemes de large, & on donnera à chacune un quart de long: on les plissera comme aux chemises des hommes, & on y ajoutera un petit poignet sans piquure ni boutonnières. Si on les veut plates & longues, on prendra une toile de deux

tiers de large, & on leur donnera cinq douziemes de long; on les ourlera par le bas: si elles sont plates & garnies, la garniture se coudra à surjet. On prendra le même aunage qu'aux plissées ci-dessus.

Les Chemises de semme, telles qu'elles soient, ont toutes une échancrure au haut du devant de la chemise plus ou moins prosonde; l'ordinaire est de six pouces de prosondeur, sur un pied à treize pouces de longueur d'une épaule à l'autre, comme on voit Pl. 2***. Il y a des Nourrices qui sont sendre le milieu de l'échancrure comme le jabot des hommes, de six pouces plus ou moins.

Premiere Chemise à l'Angloise, Fig. A.

Il faut une toile de deux tiers ou de trois quarts de large.

On prendra pour le corps deux aunes un sixieme de longueur de toile, qu'on pliera ensuite en deux du haut en bas, c'est-à-dire en largeur, ce qui réduira le corps de la chemise à une aune un douzieme de long; on leve en-haut deux petites pointes pour les mettre en bas, observant que le haut de la chemise ait toujours une demi-aune de large: ce sera le surplus de cette demi-aune qui fera de chaque côté la largeur des pointes.

Pour les manches, on se sert de la même toile; si elles sont plissées, il en faudra deux aunes pour six paires, en prenant dans la largeur de la toile une manche & demie: en tout quinze aunes pour six chemises, dont 13 aunes pour les six corps.

Deuxieme Chemise à l'Angloise, Fig. C.

Cette façon ne convient qu'aux personnes menues; on se Tert des mêmes toiles que pour la précédente, même longueur au corps, même largeur en haut; mais il ne faut lever qu'une pointe d'un sixieme de large; pour cet effet on coupera d'un côté la longueur d'un quart, ce qui sera pour l'entournure de l'épaule; puis partant de ce quart coupé, on coupera tout de suite la pointe l'étroit en bas, pour la rapporter l'étroit en haut de l'autre côté où l'on n'a rien coupé.

Il entre, comme à celles ci-dessus, treize aunes pour six corps; il ne faut plus qu'une aune pour trois paires de manches, les trois autres se faisant du quart levé au haut des six chemises, avant de lever la pointe de chacune, comme il vient d'être dit. Cette façon épargne une aune sur six chemises; car il ne faut en tout que quatorze aunes.

Moyen économique d'allonger de six pouces une Chemise de semme sans qu'il y paroisse.

I L peut arriver que les Chemises d'une Adolescente qui a pris la moitié de sa croissance, ne soient pas usées & ne puissent cependant plus lui servir ni à d'autres, parce qu'elles leur seroient trop courtes: voici un moyen économique de les allonger de six pouces sans qu'il y paroisse, avec un seul morceau

de toile de six pouces de haut, & de la largeur du haut du devant de la chemise.

Décousez les manches, coupez les épaulettes en travers au rez de l'échancrure du devant; elles ne tiendront plus qu'au derriere.

Taillez un morceau de toile pareille à celle de la chemise, qui ait six pouces de haut du sens de sa longueur, & de la largeur du haut du devant de la chemise à l'endroit coupé, le long duquel vous le couserez.

Cousez la coupure des épaulettes audit morceau ou alonge, au milieu de laquelle vous ferez la petite échancrure du derriere entre les deux épaulettes.

Le résultat de cette opération est, que la chemise sera alongée de six pouces & que ce qui faisoit le derriere sera maintenant le devant; il y aura une couture à chaque épaulette & une au dos; le commencement des pointes se trouvera de six pouces plus bas: vous recouserez les manches.

Mouchoirs.

En Royale ou demi-Hollande, il faut quatre aunes & demie pour six, ourlés tout autour; en Courtray, quatre aunes trois quarts; en Batiste, quatre aunes.

Chaussons.

Il faut une toile de sept huitiemes de large, & pour douze paires une aune neuf seiziemes de long: on en fait deux paires dans la largeur.

Partagez la longueur de la toile en six morceaux égaux coupés chacun en deux du sens de la largeur; pliez chacun de ces douze morceaux en quatre, puis coupez deux par deux la lisiere dans la longueur du Chausson.

Pour tailler le Chausson, prenez un des morceaux doubles, taillez-le en demi-rond pour le bout du pied; dépliez-le, échancrez-en un des doubles, comme vous voyez en a, Pl. 3. Fig. F F, ce qui fera le dessus du coudepied; taillez l'autre double b pour le talon: repliez les doubles comme ci-devant, bordez l'échancrure du coudepied. Le tout se coud à point de boutonniere, chaque simple à part, qu'on joint ensuite en laçant à surjet; ou bien on remploie les deux pieces à joindre, les deux remplis en dehors; on assemble à surjet, puis on arrête chaque rempli à point de côté; joignez ensemble par une couture, les deux côtés de l'échancrure du talon: fermez le bout du pied.

Pieces d'estomach pour femme.

Elles se font en toile, doublées de basin à poil, ou bien de deux mousselines entre lesquelles on met du coton, & on les pique. Elles auront un quart & un pouce de haut, & autant de large par le haut, réduit à un seizieme de large par le bas; on garnit ordinairement le haut d'une petite dentelle.

La Piece d'estomach se coud tout autour à point de côté, après avoir piqué le coton à petits carreaux à point devant; & la garniture de dentelle, soit plissée ou non, s'assemble à surjet.

Mantelet

Mantelet de mousseline.

Il faut une aune & demie de mousseline par Mantelet, si la mousseline a quinze seiziemes de large; & en cas qu'elle n'ait que trois quarts de large, il en faudra une aune trois quarts.

Pliez la largeur de la mousseline, & taillez le Mantelet comme vous voyez Fig. L, Pl. 2. Le coqueluchon M, taillé en double comme le Mantelet, doit avoir cinq seiziemes de prosondeur de tête, & cinq huitiemes de hauteur.

Les bandes en mousseline qui garniront tout le tour du Mantelet & le devant du coqueluchon, auront un bon seizieme de large & six aunes de long. Ces bandes froncées avec une petite tête, se cousent à point devant.

Avant de joindre le coqueluchon au Mantelet, il faut commencer par abattre, c'est-à-dire, couper au bas du derriere du coqueluchon la hauteur d'un seizieme Fig. M, en mourant. La petite échancrure a du coqueluchon, se coud à couture rabattue en dedans; au haut de cette couture en b, on plisse à point devant en rond, c'est-à-dire, tous les plis se rendant à un même centre, au haut de la petite échancrure, les plis égaux, & d'un pouce de prosondeur; puis on les arrête à plusieurs points de surjet. On ourle le colet c c du coqueluchon; le coqueluchon étant prêt, plissez à plis couchés le colet du Mantelet, c'est-à-dire, laissez sans plisser deux pouces par derriere, puis laissez encore deux pouces sans plisser à chaque devant, ce qui se fait à arriere-point ou à point devant.

Pliez la coulisse en deux du sens de sa longueur; cousez l'un des doubles au colet du mantelet à arriere-point, & l'autre double au même colet à point de côté, ce qui l'attachera au colet; puis vous plisserez à surjet le coqueluchon à la coulisse, observant les espaces non-plissés du colet.

On passe un ruban dans la coulisse, qu'on y arrête au milieu: il sert à nouer le Mantelet par devant.

Poches de basin.

Il faut pour chaque paire trois quarts de basin de Troyes.

Garniture de Corset.

Les Corsets sont du district de la Couturiere; mais ce sont les Lingeres qui les garnissent. Ainsi la garniture de Corset en mousseline, se fait d'une aune trois quarts de long sur un douzieme de haut; il faut échancrer la bande pliée en deux au quart de sa largeur: le bas de la garniture aura un seizieme de haut, & le colet un vingt-quatrieme.

Les garnitures en dentelle se font de même longueur, sur un seizieme de haut : on ne les échancre point. Le tout se fronce & se coud à surjet.

Tour de gorge en mousseline festonnée.

Il se fait d'une aune de long sur un seizieme de large. Pour la monture, voyez ci-devant page 15, la Coëffure de dentelle.

Manchettes de mousseline à trois rangs, festonées en dentelle.

Il faut une aune de mousseline de sept huitiemes de large par paires, & sept aunes de dentelle d'un demi pouce de haut ou environ: si la mousseline est brodée, il en faut prendre pour deux paires à la fois, & les entrecouper; par ce moyen il n'y a point de perte. Voyez la façon des suivantes.

Manchettes de dentelle à trois rangs, avec un entoilage.

Il faut huit aunes de grand entoilage, & cinq aunes un quart de dentelle par paire; & si la dentelle est d'une grande hauteur, il ne faudra que sept aunes d'entoilage: on fronce chaque rang en le roulant, & on monte les manchettes simples ou celles à trois rangs sur un ruban de fil, le grand rang de ces dernieres à un des bords, le moyen au milieu, le petit à l'autre bord. Voyez la Fig. K, Pl. 2. Ils s'étagent ainsi l'un sur l'autre: on coud ou on bâtit le ruban à la manche.

Manches de toile à laver les mains.

On aura une toile de trois quarts de large; il en faut une demi-aune pour deux paires; & comme elles vont en élargissant, on les entretaille: on fronce le bas comme un poignet, & on y joint quelquesois une petite dentelle; on assemble les côtés par une couture à surjet, jusqu'à trois ou quatre pouces de haut, ou on fait un faux ourlet, auquel on attache des cordons. Pour s'en servir, on retrousse ses manchettes, puis on fait entrer cette manche le long du bras, & on noue les cordons du haut.

Linges à laver le dessous des bras.

On prend une demi-Hollande, on fait deux linges dans sa largeur; chacun aura trois huitiemes de long, ourlé tout autour.

Linges de garde-robe.

On prend une Royale, on en fait deux linges dans la largeur; la longueur fera comme les précédents: on les ourle de même.

Comme on suit ici la liste des pieces du Trousseau, en ce qui concerne la Lingere seulement, & que parmi ces pieces plusieurs autres sont du district de la Couturiere, comme Corsets, Camisoles, Jupons, Manteaux-de-lit, on renvoie le Lecteur à son Art, qui est imprimé avec celui du Tailleur.

CHAPITRE CINQUIEME.

Explication des Termes de l'Art, répandus dans l'Article précédent & dans les suivants.

On a pensé qu'il seroit plus convenable & plus commode au Lecteur de trouver ici l'explication des termes de l'Art, employés dans les articles précédent & suivants, que de les aller chercher à la fin.

Le terme de Rang s'applique non-seulement aux bandes d'un Bonnet, mais encore aux Manchettes, quand il y a plusieurs étages de toile ou de dentelle l'une au-dessus de l'autre; c'est pourquoi l'on dit Bonnet à deux rangs, Manchettes à trois rangs, &c.

Le terme de Bande s'applique non-seulement aux Coëffures & Bonnets, mais encore à toutes longueurs de toile, mousselines, &c, de peu de largeur, dont on borde plusieurs pieces de Lingerie.

La Garniture consiste en bandes que l'on met le long des bords de certaines pieces de Lingerie.

La lisiere en bas, sur le devant, &c, expressions de la Lingere, qui signissient que comme les lisieres d'une toile sont toujours des deux côtés de sa longueur, il saut couper la piece, de maniere que la lisiere ou le sens de la toile terminé par la lisiere, se trouve sur le devant, en bas, &c; car il n'est pas nécessaire que la lisiere même s'y rencontre.

L'Entoilage est une dentelle qui se borde toujours par une dentelle plus fine. Le grand entoilage est ordinairement de quatre pouces de large, & le moyen de deux pouces ou environ.

Une Levée est une portion de toile qu'on retranche en taillant une piece où elle seroit superflue; quelquesois cette levée trouve sa place ailleurs.

Une Echancrure est un retranchement de toile aux endroits où il est nécessaire de donner une forme à la piece.

Une Coulisse est une espece de conduit formé d'un ruban que l'on coud par ses deux bords à la piece, & aux deux bouts duquel on attache un cordon: on fait passer ensuite les deux cordons sous le ruban pour ressortir du côté opposé à leur attache: ils servent à serrer la coulisse lorsqu'on les tire.

Un petit Pied est une dentelle étroite dont on borde un entoilage.

Une Engrêlure est une très-petite dentelle, ou plutôt un petit bordé de dentelle.

Une Tête est une dentelle étroite, quand elle borde une grande dentelle.

En Pagode ne se dit que des manches, quand on les prend à la toile même qui fait le corps sans les rapporter.

Les Fournitures sont toutes les petites pieces qu'on ajoute aux Chemises d'homme quand on les monte, comme les goussets, le col, les pieces d'épaule, &c. (Voyez la Chemise d'homme).

En étroit, se dit de la façon de couper la toile en biais, finissant en pointe.

Tête à pointe, expression qui signifie que lorsqu'on taille dans une toile plusieurs pieces pour le même usage, on les retourne le haut de l'une contre le haut de l'autre. (Voyez la Fig. H, Pl. 3).

Entrecouper ou Entretailler, expression qui signifie qu'aux pieces taillées convexes & concaves, on prosite de la convexité de l'une pour former la

concavité de l'autre.

Festonner, c'est tailler le bord d'une piece en ondes, c'est-à-dire en portions de cercle successivement convexes & concaves.

Bouillonner, c'est rassembler de distance en distance, par des nœuds ou en

cousant, plusieurs plissures le long d'une piece.

Bâtir deux pieces l'une à l'autre, se fait de peur qu'elles ne se dérangent quand on viendra ensuite à les coudre à demeure. Le bâtis se fait à grands points devant, ou suivant le cas, à grands points de surjet; on bâtit aussi avec des épingles: quand les coutures sont faites, on ôte les bâtis.

Glacer, se dit quand on double deux toiles pour les assurer en place; on glace en plusieurs rangées à grands points devant avant de les coudre; le glace

reste & ne s'ôte point.

Plisser se fait de deux manieres; savoir, en plis debout & de même hauteur entr'eux côte à côte, tels sont les plis des poignets, &c, & en plis couchés & applatis sur la toile à plus ou moins de distance, ou enjambés l'un sur l'autre.

Froncer est une espece de plissure, qui se fait en passant à mesure le fil au travers de petits plis qu'on fait les plus égaux qu'on peut, pour ensuite les

serrer en les tirant avec ledit fil pour les rapprocher plus ou moins.

Rouler se fait en mettant le bord d'une toile entre le premier doigt & le pouce qu'on avance en serrant un peu, ce qui occasionne un petit bord imitant un petit ourlet; l'essentiel est de faire ce roulement petit & bien égal d'un bout à l'autre.

Piquer, c'est faire au travers de deux toiles, qui renferment du coton, des coutures à point devant, en suivant des dessins qui sont communément de petits carreaux, ce qui se fait pour contenir le coton de peur qu'il ne se dérange.

Faux Ourlet se dit quand on redouble une seule sois le bord d'une toile sur elle-même, pour le coudre ensuite; au lieu que le vrai ourlet ne se coud que quand il a été redoublé deux sois, comme on verra ci-après, en parlant des points de couture.

CHAPITRE SIXIEME.

Des Points de couture en usage dans la Lingerie; de la Marque du Linge, & de la Couture des Dentelles.

LES Lingeres non-seulement vendent & coupent les Toiles, Dentelles, &c; mais comme on les charge le plus souvent de rendre les pieces achevées & prêtes à servir, elles les envoient pour les coudre, assembler, monter & marquer à leurs Ouvrieres en Linge. Quelquefois aussi il se rencontre dans les ménages des femmes ou filles de service qui ont quelque science à cet égard, ou même des Dames économes qui en font leur amusement; c'est pourquoi on va expliquer le plus clairement qu'il sera possible les Points de coutures qui servent à la Lingerie, ainsi que la façon de tracer sur le Linge les marques dissérentes destinées à faire reconnoître par les Blanchisseuses, ou dans toute autre lessive, à qui il appartient.

Le Surjet, qui assemble les toiles par les bords. Le Point de côté, qui fixe les remplis des bords. L'arriere-Point, qui assemble les toiles à plat. Les différents Points sont : Le Point-devant, idem à plat.

La Couture rabattue assemble & fixe les bords.

Le Point noué ou de bouronnière, empêche les bords de s'effiler.

Le Point de chaînette, espece de broderie.

A, Le Surjet est un Point qui sert à assembler deux morceaux de toile, de dentelle, &c. Voici comme il se fait.

Après avoir fait un nœud au bout de l'aiguillée pour l'arrêter à la toile, comme c'est l'ordinaire, on commence par faire un rempli à chacune des deux pieces qu'on veut joindre ensemble; ces remplis se font pour les empêcher de s'effiler en dessus, ce qui n'arrive point aux lisseres; aussi n'est-il pas nécessaire d'y prendre cette précaution en les surjettant.

Les remplis faits, quand il en est question, comme on vient de dire, on passe l'aiguille au travers des deux jusqu'au nœud qui l'arrête (les remplis en dedans); le fil étant sorti, on le passe par-dessus lesdits remplis; on le fait rentrer à côté du nœud, & ressortir à l'opposite. On fait ainsi tous les autres Points, le tout sur la même ligne à chaque envers & près-à-près, approchant du haut des bords le plus que l'on peut. Comme les bouts de ces remplis pourroient s'effiler à l'envers, on les rabat ordinairement. (Voyez ci-dessous la Couture rabattue).

Figure A, de a, premier Point, passant par-dessus les bords dd, ressort en b; de b, idem, ressort en c, &c.

LINGERE.

C. Le Point de côté sert ordinairement à coudre les ourlets qui se font au bord des pieces, comme aussi à tenir son rang dans les Coutures rabattues ci-dessous.

Pour former un Ourlet, on plisse deux fois l'un sur l'autre le bord de la toile; & asin que ce double pli ne se r'ouvre pas, on le plisse, ou plutôt on le corrompt sur sa largeur en plis volants, ce qui l'applatissant, l'empêche de s'ouvrir, ce qui donne plus de facilité pour le coudre.

Pour coudre l'Ourlet on se sert du Point de côté, après avoir arrêté le fil & sorti immédiatement au - dessous de l'Ourlet, on le fait rentrer en avant traversant les trois toiles, & ressortir un peu au-dessous du bord inférieur dudit Ourlet, d'où on repart pour recommencer la même manœuvre jusqu'au bout.

Figure C. a a a est ce qui paroît de la Couture à l'endroit, quand on a passé le sil sous l'Ourlet pour le point d'ensuite.

- F. L'arriere-Point dont on se sert comme d'une Couture très-solide, se sains: Après avoir arrêté le nœud & piqué l'aiguille entre deux sils, on la fait rentrer en arriere au-delà du nœud, pour ressortir en avant à la pareille distance dudit nœud au premier point; de-là on la repique en arriere sur ou près du nœud, & on la ressort toujours en avant, à la distance de chaque point précédent. Tous les points qui paroissent à l'endroit de cette couture, dont les premiers sont cotés b, a, c, sont ceux qu'on a faits en reculant, ce qui lui a donné le nom de Point-arriere ou d'arriere-Point.
- Na. Qu'à cette Couture il faut toujours suivre le même sil de la toile; & pour la rendre réguliere & agréable à la vue, on doit compter la même quantité de sils à chaque point.
- Figure F. a est la premiere sortie du sil; b la rentrée du sil, ce qui fait le premier point; c la seconde sortie du sil, & le second arriere-Point de c en a, ainsi de tous les autres.
- D. Le Point-devant est tout simple; on fait tous les points en avant sur la même ligne à distance égale l'un de l'autre, en plongeant & relevant l'aiguille de dessous en dessus. Ce Point sert à froncer & à bâtir; c'est ce qu'on appelle Couture légere.

Figure D. abc, Points-devant paroissant en dehors.

GMH. La Couture rabattue se fait de plusieurs manieres; il s'en fait à surjet, d'autres à points-devant mêlés d'arriere-points, le tout pour joindre deux pieces dont l'une & l'autre sont sans lissere; ou bien quand il n'y a qu'une lissere à l'une des deux pieces: car deux lisseres se joignent l'une à l'autre sans avoir besoin de couture rabattue à l'envers, qui ne sert qu'à empêcher les toiles de s'effiler: en voici la manœuvre. Remployez le bord de chaque toile, mais l'une plus que l'autre; approchez-les de leurs remplis, de saçon que le rempli de l'une dépasse celui de l'autre de quelques lignes; surjettez-les près du haut de chaque rempli; puis retournant les pieces à l'envers & déployant les deux toiles, vous retrouverez l'extrémité de chaque ploiement; vous verserez le plus long sur l'autre, &

les applatissant sur la toile, vous les y arrêterez à point de côté; ou bien approchez l'un de l'autre les bords de chaque piece pliés comme ci-dessus, mais de façon que, Fig. IG, le bord a dépasse de quelques lignes le bord b b de l'autre; puis le long dudit bord bb, le plus bas, faites une couture à points-devant & arrierepoints d; par exemple, successivement deux points-devant & deux arrierepoints. Vous rabattrez ensuite, Fig. M, le bord dépassant aa, Fig. IG, de l'autre morceau par-dessus cette couture, & vous l'arrêterez à points de côté.

Les Figures GMN, font voir une couture rabattue à points-dévant mêlés d'arriere-points au lieu de surjet.

La Figure H, montre les deux pieces ouvertes l'envers en dessous : la couture paroît à peine en dd; car si le tout est bien exécuté, à peine doit-on voir la couture à l'endroit.

B. Le Point noué ou de boutonniere, est celui qui se fait autour de toute boutonniere, de crainte que leurs bords ne viennent à s'effiler. On s'en sert encore en d'autres occasions qui seront exprimées à leur place; ce n'est pour ainsi dire qu'un surjet, dont, avant de serrer chaque point, on passe le fil au travers de l'anneau qu'il forme naturellement en s'approchant pour terminer les points.

La boutonniere étant entourée de cette espece de points, on ajoute à un ou à ses deux bouts, une bride destinée à l'empêcher de s'agrandir; cette bride se commence par trois ou quatre points longs qui se nomment points coulés, en travers, au bout de la boutonnière, & près-à-près à côté l'un de l'autre, on les fortifie en les prenant ensemble avec le même point noué ci-dessus près-à-près fans percer dans la toile.

Figure B, le point de boutonniere; a, représente l'espece d'anneau que fait le fil du point précédent quand il est près d'être serré; b, le fil pour le point suivant, passant au travers dudit anneau. Figure K, représente une boutonniere achevée; aa, le point de boutonniere qui l'entoure; b, la bride. Fig. H, le commencement de la bride; a a, les trois points longs; b, le point noué.

E, Le Point de chaînette. Ce point ne se pratique guere par les Lingeres: il est regardé en Lingerie comme Point de broderie, attendu qu'il sert le plus souvent à cet Art; cependant comme il peut être employé ici, quoique rarement, on va, par surabondance, en faire la description.

Après avoir arrêté le fil à la toile, couchez-y une longueur dudit fil, laquelle vous fixerez avec le bout du pouce de l'autre main; cette longueur ainsi arrêtée sera la longueur qu'on voudra donner aux petites mailles que cette couture aura; alors repassez le fil en arriere & en dessous près du nœud, & ressortez-le tout de suite près du bout du pouce, c'est-à-dire, près de la longueur du premier sil, déterminée par le pouce; puis rentrez-le à côté ou un peu derriere cette sortie, & faites-le reparoître en avant au prorata de la longueur du premier; repiquez. l'aiguille, &c.

Figure H; a, lieu du nœud arrêté en dessous; d, lieu du bout du pouce;

a d, le fil rentrant en b, ressortant en o, rentrant en p, ressortant en q, rentrant en s, ressortant en t; la ligne ponctuée indique le chemin qu'il fait par dessous la maille qui va être faite, & qu'on a représentée dans la Figure à moitié sermée.

De la Marque du Linge.

Les lettres ou les chiffres qui se cousent sur le Linge, & qu'on nomme Marques, pour les raisons qu'on a dites au commencement de ce Chapitre, ne se sont qu'au moyen d'une seule espece de Point, nommé le Point croisé; & la seule regle pour faire chaque point régulier, est de compter les sils; or, comme la toile est composée de sils qui se croisent quarrément, on doit compter pour chaque point deux sils d'un sens & autant de l'autre, c'est-à-dire, deux sils de droite à gauche, & deux de haut en bas; alors après avoir arrêté le nœud on mene l'aiguille en diagonale traversant les quatre sils de haut en bas; on remonte sous les deux sils du bas en haut, & on croise la seconde diagonale par-dessus la premiere, ce qui sorme une croix de Saint André, qu'on appelle le Point croisé. Exemple, Figure K, supposant le nœud en a par-dessous, on va de a en d; puis passant en dessous de d en b, on va en dessus de b en c, &c.

Les Figures qui remplissent la moitié inférieure de la Planche 4, font voir toutes les dissérentes dispositions des points de Marque, pour former les lettres

& chiffres qui y sont exprimés.

Nota. Que dans les quarrés qui représentent la toile dans l'estampe, on ne l'a exprimée avec tous ses fils qu'au premier qui forme une croix, asin d'éviter la consussion, & de mieux distinguer chaque marque; c'est pourquoi il est à propos d'avertir que chaque petit quarré en vaut deux en tous sens.

Couture des Dentelles.

LES Dentelles se cousent, soit ensemble, soit aux entoilages ou aux toiles, presque toujours à point de surjet; mais il saut savoir où on pique l'aiguille à la Dentelle.

Toutes Dentelles & Points sont terminés dans le sens de leur longueur, par deux especes de petites lisieres, l'une qui est celle dont on se sert pour assembler, se nomme le pied de la Dentelle; l'autre s'appelle la tête: elle est bordée par un rang de petits ronds qui se nomme le picot. On ne coud jamais la Dentelle par la tête; le pied de la Dentelle qui est à l'opposite de la tête, est terminé par une petite lisiere simple, sous laquelle sont rangés de petits picots ou ronds; sous ces ronds, du côté du corps de la Dentelle, est une autre petite lisiere plus épaisse que la premiere. Ces trois parties composent ce qu'on nomme le pied; quand on veut joindre deux Dentelles, comme pour élargir des barbes de Coëfsture, on les approche par les deux pieds, passant le point d'un pied à l'autre, observant dans ce cas, comme dans tous les autres, de faire entrer l'aiguille au travers des petits ronds qui sont entre les deux petites lisieres.

La Figure M représente un morceau de Dentelle; ccc, le pied de la Dentelle; bbb, la Dentelle; a a a, la tête & le picot.

CHAPITRE

CHAPITRE SEPTIEME.

SECONDE PARTIE DES OUVRAGES DE LA LINGERE.

La Layette.

A LA suite du Mariage, qui, dans la premiere Partie, a exigé le travail de la Lingere pour faire & sournir un Trousseau convenable; maintenant que la Mariée est enceinte, il saut encore y avoir recours: elle doit songer qu'elle va devenir mere, & que par conséquent il est temps de préparer la Layette d'elle & de l'enfant qu'elle doit mettre au monde.

Ce terme, la Layette, qui signission dans son origine une cassette, se prend aujourd'hui, dans le cas présent, pour l'assemblage de tous les vêtements & ustensiles nécessaires, tant à l'enfant qui vient de naître, qu'à sa mere, pendant le temps de ses couches. A l'égard du nouveau-né, soit qu'il soit garçon ou sille, on ne distingue point alors son sexe par des habits dissérents, jusqu'à l'âge où il cessera d'être enfant. La Layette peut être magnisque comme le Trousseau, & par les mêmes raisons c'en est une de cette espece qu'on va décrire: pour ne rien omettre de ce qui peut la composer: on y ajoutera sa distribution sur l'enfant, & ce qu'on appelle le Maillot: cet épisode approche trop du sujet de la Piece, pour ne la pas accompagner.

ÉTAT D'UNE LAYETTE.

Pour la Mere.

Six Linges de sein.

Douze Goussets pour le lait.

Deux Chemises de couche.

Six paires de Manches en amadis, dont quatre en mousseline, & deux en dentelle.

Douze Alaises plates.

Douze Alaises plissées.

Six Bandes de ventre.

Deux Déshabillés de mousseline.

Soixante-douze Chauffoirs.

- * Six Camisoles en amadis, avec ou sans coqueluchon.
- * Un grand Couvre-pied pour le lit.
- * Un plus petit pour la Chaise longue.

Pour l'Enfant.

Tête.

Quarante-huit Beguins.

Deux Têtieres.

Vingt-quatre Tours de Bonnets de laine, de trois longueurs.

Vingt-quatre Cornettes pour la nuit, de trois âges.

Vingt-quatre Bonnets ronds, de trois âges, en mousseline ou en dentelle.

Vingt-quatre Mouchoirs de col en batiste, garnis en mousseline.

Six Serviettes de col garnies en mousseline.

* Six Bonnets de laine.

Corps.

Soixante-douze Couches.

Douze Bandes de maillot ou couche.

Dix-huit Langes de futaine.

Six Serviettes unies pour mettre la nuit autour des Langes de laine.

Deux Langes piqués en mousseline.

Deux Tours de Langes, pour les Langes piqués en mousseline.

Un beau Tour de Lange, pour le Lange piqué en satin blanc ci-dessous.'

Vingt-quatre Chemises de brassiere, de trois âges.

Douze Bavoirs de deux âges, garnis ou en mousseline ou en dentelle.

Trente-six Mouchoirs à essuyer l'enfant.

* Six Langes de drap de Dreux; (gros draps blancs dont on fait les chausses pour passer les ratasias).

* Quatre Langes d'espagnolette.

* Un Lange piqué en satin blanc.

* Six Brassieres d'espagnolette.

Deux Parures, consistant en

Deux Béguins.

Deux Bonnets ronds.

Quatre Bavoirs.

Deux grandes Coëffes.

Deux Biais.

*Six paires de Mitaines de fil.

Pour le Berceau.

Un Dedans de Berceau, autrement Dessus d'Archet, en toile.

* Six Paillassons,

remplis de paille d'avoine.

^{*}Un Berceau.

^{*} Un Dessus de Berceau d'étoffe.

^{*} Un Matelas.

^{*} Deux Paillasses de Berceau,

* Ce Lange se nomme Lange d'entre-deux.

Six paires de Draps de Berceau.

* Deux Couvertures de laine.

*Deux Oreillers de plume; savoir, un quarré pour le Berceau, & un long, que la Nourrice met sur ses genoux quand elle emmaillotte l'enfant.

Douze Taies d'oreiller; savoir, six pour l'oreiller quarré, & six pour l'oreiller long.

Le Maillot, ou la Distribution de la Layette sur l'Enfant.

Le terme de Maillot signifie la distribution des pieces de la Layette dont on vient de donner l'état, & leur arrangement sur l'Enfant jusqu'à l'âge de trois ans, qu'on les lui ôte entiérement, mettant les filles en chemise & en jaquette, & les garçons en fourreau jusqu'à quatre ou cinq ans, qu'on leur donne leur premiere culotte; pour les filles, elles conservent la jaquette jusqu'à cinq ans.

On a cru, à la suite de la Layette, éclaircir son objet par le détail du Maillot, dont l'utilité principale sera de servir de guide aux Meres qui nourrissent elles-mêmes leurs Enfants.

On met le jour de la Naissance, On ôte	
Le Béguin à trois ans.	
Le Bonnet de laine avec son tour à trois ans.	
Le Bonnet rond le jour à trois ans di c'est une Fille	à lix
La Cornette la nuit à trois ans & on lui met un To	rçon,
La Têtiere à quinze jours?	A y
La Couche à trois ans.	
Le Lange piqué ou le Lange de futaine à trois ans.	
Le Lange de drap de Dreux *, avec son tour	
de toile garni en mousseline à trois ans.	
La Bande de Maillot à fix mois.	
Une seconde Bande de Maillot à six mois.	
Le Lange de dessus d'espagnolette à trois ans.	
Le Lange de satin piqué)	
Le Lange de satin piqué } Le Tour de Lange, ou Tavaïolle pour le jour. à six mois.	
La Couverture de laine pour la nuit à six mois.	
Les Serviettes de col garnies en mousseline,	
pour la nuit à trois ans.	
Au bout de quinze jours.	
La Chemise de Brassiere	
La Brassiere de laine à six mois.	
Les Fichus de col en batiste à trois ans } aux Garçons; les	Filles
Au bout de six semaines.	ritz.
Les Manches de parure, ou petits bras à six mois.	
Au bout de trois mois.	
Le Bayoir à deux ans.	

Au bout de six mois, les pieces ci-dessous ne se mettent point dans la Layette.

La Jaquette. ôte

La Chemise du premier âge à deux ans.

Les premieres Chaussettes....à trois ans.

Au bout d'un an.

Le Bourrelet à trois ans.

Les Chaussettes du deuxieme âge.... à trois ans.

Remarques sur la Têtiere.

La Têtiere est destinée à tenir la tête de l'Enfant serme & droite dans son temps de soiblesse depuis le jour de la naissance, jusqu'à ce qu'il ait acquis assez de sermeté pour soutenir sa tête droite, ce qui va au plus tard à quinze jours; pour cet esse avoir mis la Têtiere, on attache le bas de l'espece de barbe qui la termine avec deux épingles de chaque côté sur les épaules, l'une devant, l'autre derriere.

Sur les Mouchoirs & le Maillot.

La Nourrice porte de petits mouchoirs dont elle se sert pour moucher l'Enfant jusqu'à six mois, qu'on le met, comme il vient d'être dit, en chemise & en jaquette, mais seulement pendant le jour; car la nuit on lui remet le Maillot; & ce procédé continue jusqu'à trois ans, qu'on l'en débarrasse entiérement. Au bout de six mois on attache à sa jaquette d'autres mouchoirs d'un quart de long sur un tiers de large, froncés & à coulisse, qu'il peut prendre lui-même pour se moucher.

Aunage, Coupe & Façon des Pieces de la Layette.

POUR LA MERE.

Linges de sein.

On prend une toile de Courtray de trois quarts de large; il en faut quatre aunes & demie de long pour six linges. On prend les bandes en long dans une levée de trois seiziemes de large qu'on fait sur ladite toile. Cela sait, pliez la toile en six du sens de sa largeur, & vous couperez & échancrerez, comme on le voit dans la Figure I, toutes les six ensemble; vous couserez à chaque bout une des quatre bandes a a a a, dans la direction représentée par la même Figure.

On pose le linge sur la poitrine, les échancrures des deux bouts passent sous les aisselles; les bandes du haut sont saites pour couler en croix de Saint André le long du dos, d'où elles viennent se joindre aux bandes d'en-bas où elles s'attachent.

Les Linges de sein sont destinés à le soutenir pendant le temps du lait.

Goussets

Planche I.

Goussets pour le lait.

Ils se font en une batiste de deux tiers de large; on les taille quarrément, deux dans la largeur: on les coud de trois côtés, on laisse le quatrieme ouvert pour y faire entrer du coton, après quoi on le bâtit. Voyez le titre Oreillers.

Ils servent à la Mere pour étancher le lait à mesure qu'il s'épanche.

Chemise de couche.

On prend une toile de trois quarts de large; il en faut pour un corps une aune un quart de long, que l'on pliera en double du sens de sa longueur. On prend une paire de manches en amadis dans la largeur, & un quart pour toutes les fournitures qui s'y ajoutent, comme à une chemise d'homme, voy. ci-après; en tout trois aunes cinq huitiemes pour deux Chemises complettes.

Cette espece de Chemise est ouverte par devant comme un Peignoir, (Voyez Peignoir, page 14, & plissée en haut comme une Chemise d'homme: on la garnit de dentelle.

Ces Chemises servent à la Mere neuf jours ou environ.

Manches en amadis pour Femme, & leurs Manchettes.

Les Manches en amadis pour Femme se font de toile de Courtray de trois quarts de large sur un tiers de long pour une paire. On les taille comme on voit Pl. 3, Fig. CCb, où on voit en dedans de la coupe pour homme, celle des femmes plus courte & moins ample; la levée qu'on fait en les taillant sert à les doubler en dedans depuis le poignet jusqu'à six pouces ou environ: on coud cette doublure à la manche à point de côté.

Il faut pour chaque paire de Manchettes à deux rangs, qui s'ajoutent au bas des amadis ci-dessus, un quart de mousseline de sept huitiemes de large; on met au premier rang un peu moins d'un huitieme, qu'on partage en deux sur sa largeur, ce qui fait un seizieme fort juste, attendu qu'il faut pour le dessus des bras un fort huitieme, qu'on partage en deux sur sa largeur; on festonnera les côtés qui forment les secondes fourchettes.

Si on fait ces Manchettes en entoilage avec une petite dentelle, il faudra une aune & demie d'entoilage d'un pouce de haut; & si on garnit par-dessus le bas de la manche, il y faudra trois quarts d'entoilage par paire, large de quatre bons doigts, & trois aunes de dentelle tant pour le haut que pour le bas.

Alaises plates.

On prend de la toile d'une aune; il en faut trois aunes pour chacune, ce qui fait une piece quarrée; on en ourle les bouts: elles servent à garnir le lit de l'Accouchée.

Alaises plissées:

On prend une Cretonne de trois quarts de large; il en faut deux lez, chacun d'une aune un quart de haut; on les coud ensemble & on les monte en fronçant sur une ceinture d'un douzieme de haut & de trois quarts de large. On laisse ces Alaises ouvertes par-devant, & on y coud des rubans pour nouer de distance en distance.

Elles servent à envelopper la Mere depuis la ceinture.

Bandes de ventre.

Il faut une Cretonne de sept huitiemes de large; on en fait deux d'une aune de long dans la largeur, la lisiere en bas. Les bandes de ventre sont quarrés long, avec quelques plis par le haut.

Déshabillé de mousseline.

Le Déshabillé consiste en un Manteau-de-lit, Coqueluchon, Jupon, Amadis & Manchettes; il n'y a que les Amadis & Manchettes décrites ci-dessus qui regardent la Lingere; le reste est du ressort de la Couturiere.

Chauffoirs.

Ils se font en Royale, sur trois quarts de long; il en faut neuf aunes pour douze Chaussoirs. On expliquera la maniere de s'en servir à la sin sous le titre de renvoi.

Pour la teste de l'Enfant.

Comme le Béguin est la premiere coëssure de l'Ensant, & qu'on ne le lui ôte qu'à trois ans, il faut, à mesure que la tête grossit, lui saire des Béguins plus amples: on les a proportionnés ici en quatre âges.

Pour les Béguins en général, il faut de la demi-Hollande ou de la Royale de trois quarts de large.

Béguins du premier âge.

On en prend cinq dans la largeur, & on en fait dix dans la longueur de neuf seiziemes; on garnit chacun d'une bande de mousseline de neuf seiziemes de long & d'un pouce de large. On taille tous les dix ensemble l'un sur l'autre; pour cet esset on plie la largeur en cinq & la longueur en quatre; on coupe en rond ce qui doit faire le haut du derriere de la tête, de maniere que la lissere se trouve toujours sur le devant du Béguin. Voyez la Fig. II, Pl. 1^{re}. où le Béguin est déployé pour faire voir la double échancrure du haut de la tête.

Pour le monter, on fait autour du devant en dedans un repli ou faux ourlet;

on fait un seul pli de chaque côté vers les joues, & on garnit tout le devant avec la mousseline (voyez la Fig. III, qui montre un Béguin achevé); on attache en bas d'un côté, une petite bande de toile qu'on fait passer sous le menton de l'enfant, & qu'on arrête de l'autre côté avec une épingle, ce qui s'appelle une bride b, faite pour assurer le Béguin en sa place.

Deuxieme âge.

On en prend quatre dans la largeur, on en fait douze dans la longueur de quinze seiziemes & demi; il reste une levée qui pourra faire de petits tours pour les Bonnets de laine ci-après: les bandes auront cinq huitiemes de tour, & toujours un pouce de large.

Troisieme âge.

On en prend quatre dans la largeur; on en fait douze dans la longueur d'une aune un trente-deuxieme; il reste une petite levée pour les brides: les bandes auront deux tiers de tour, & un pouce de large.

Quatrieme âge.

On en fait quatre tout juste dans la largeur, & douze dans la longueur d'une aune un huitieme: les bandes auront trois quarts de tour, & un pouce de large comme aux précédents.

Tours de Bonnets de laine.

On prend de la Batiste; trois huitiemes de long pour le premier âge, sept seiziemes pour le second, deux tiers pour le troisieme; le tout sur un douze de haut. Ils servent à border le devant des Bonnets de laine, asin que la laine ne frotte pas contre le visage; on les garnit d'une petite dentelle, Fig. IV.

Tétieres.

On prend la toile des Têtieres sur une levée de trois seiziemes ou environ, qui se fait au tour de Lange ci-après. La Figure V en sait voir la coupe.

Cornettes pour la nuit.

On se sert de toile pareille à celle des Béguins ci-dessus, ou d'une mousseline de trois quarts de large; on fait quatre sonds dans la largeur: les sonds auront de haut & de large trois seiziemes. On prendra trois barbes, autrement une Cornette & demie dans la même largeur; il faut que la Cornette ait sur le dessus de la tête trois pouces de large; ledit dessus & les deux barbes qui ne sont qu'un, auront une demi-aune de long: en tout une aune cinq sixiemes pour douze Cornettes, Fig. VI.

Si la garniture est en mousseline, il en faudra trois quarts de long par chaque Cornette; pour le devant & le derriere des deux barbes, un tiers de long, & d'un pouce de haut, le feston pris sur la hauteur; si elle est en dentelle, il la faudra d'un pouce de haut & le même aunage.

Il n'est pas nécessaire de faire de ces Cornettes pour tous les âges, cela n'est plus en usage; mais comme il se peut trouver des personnes qui en voudront de plus grandes, on peut saire le même aunage en une toile de quinze seiziemes de large pour douze Cornettes: on les sait aussi en demi-Hollande.

En tout une aune cinq sixiemes de long pour douze Cornettes.

Bonnets ronds ou à deux rangs.

On prendra dans une toile ou dans une mousseline double de quinze seizie mes justes de large, cinq sixiemes de long pour douze Bonnets; on sera quatre fonds dans la largeur, même proportion de ceux de la Cornette ci-dessus; & pour fonds & passes desdits douze Bonnets, une aune un douzieme de long: les passes auront de haut deux pouces un quart, & de long cinq huitiemes. On fera une bande & demie dans la même largeur, d'une mousseline claire; les bandes de dessous auront trois pouces de large & cinq seziemes de long; celles de dessus deux pouces de large, & un pied demi-pouce de long.

Si on vouloit des Bonnets ronds plus grands que les précédents, on peut faire de même quatre fonds dans la largeur d'une mousseline double pareille à la précédente; pour fonds & passes de douze Bonnets, une aune & un huitieme; & pour les bandes une aune un quart, en une mousseline claire, de trois quarts de large. (Voyez pour la forme la Fig. VII).

Na. A l'égard des Béguins, Têtieres, Cornettes, Bonnets ronds, voyez pour les coutures, &c, le Titre Coëffures de dentelle & Tour de gorge, page 15.

Mouchoirs de col, & Fichus d'Enfant.

Ils se font en Royale ou en demi-Hollande, ou bien en Batiste.

En Royale, il en faut pour douze, deux aunes & un quart de long, & pour la garniture un douze partagé en deux bandes pour chacun; en mousseline de trois quarts de large, il en faudra une aune; ou si la mousseline n'étoit que de quinze seiziemes, il n'en faudroit que onze douziemes.

Si on les fait en Batiste, on en fait deux dans la largeur de la Batiste, c'està-dire, chacun d'un tiers en quarré, & la garniture à proportion.

Quand les Enfants sont plus grands, & qu'on veut qu'ils portent des Fichus en mousseline, ce qui ne se fait guere, on en prend deux dans la largeur d'une mousseline de quinze seiziemes de large: il en faut pour douze, deux aunes cinq sixiemes: on n'y ajoute point de garniture.

Serviettes

Serviettes de col d'Enfant.

On prend de la Royale de trois quarts; on donnera à chacune une aune de long; on les garnit en mousseline de trois quarts de large; on donne à la garniture un sixieme de haut & deux aunes un quart de tour; on garnit tout le bas on plisse les deux coins du bas & les côtés jusqu'à un quart près du haut.

L'usage de ces Serviettes est de les mettre au col de l'Enfant quand on le leve.

Pour le Corps de l'Enfant.

Couches.

Il faut une toile de trois quarts de large; chaque Couche aura trois quarts de long, ce qui fait un quarré parfait: il en faudra neuf aunes pour 12 Couches.

Bandes de Maillot.

Il faut une Cretonne: elles auront trois aunes de long sur un huitieme de haut; on leur fait faire plusieurs tours autour du Maillot pour le contenir. Il vaudroit mieux ne s'en pas servir.

Langes piqués en mousseline.

Il faut une mousseline de quinze seiziemes de large & d'une aune de long pour chacun; on le doublera d'un beau Garas de même largeur, ou avec une grosse mousseline: on mettra entre deux du coton, & on le piquera. (Voyez pour la forme la Fig. VIII).

Langes en futaine.

Ceux-ci ne se piquent point: prenez une aune & demie de sutaine d'une demi-aune de large; vous la couperez en deux sur sa longueur; appliquez chaque moitié l'une sur l'autre, observant que le pluché soit en dehors; laissez un seizieme sans être doublé de chacun des côtés du Lange, pour pouvoir attacher les épingles.

C'est en tout dix-huit aunes de long pour douze Langes.

Serviettes unies.

Il faut une toile de Laval ou une demi-Hollande de trois quarts de large; chaque Serviette aura une aune de long. Ces Serviettes se mettent la nuit autour des Langes de laine, asin que la laine ne touche point à l'Enfant.

Mouchoirs à essuyer l'Enfant.

On en fait deux dans un tiers de Batiste; ils servent à nétoyer le visage de l'Enfant: ils sont quarrés.

Biais, espece de Fichu.

On taille une bande de toile de deux pouces huit lignes de large, & d'une demi - aune moins un douze de long; on la plie en deux, & on la coupe sur sa largeur; on fait un gousset d'un seizieme en quarré, auquel on coud les bandes dans la situation d'un compas à demi-ouvert: on garnit & on couvre ces deux portions de bandes & le gousset, avec trois quarts de mousseline ou de grande dentelle, & une aune un tiers de mousseline ou de petite dentelle d'un petit doigt de haut: celle-ci sert à garnir tout le tour. On plisse la mousseline ou la grande dentelle seulement autour du col. Cette espece de Fichu sert à parer l'Ensant.

Grande Coëffe.

Quand on veut parer l'Enfant, il sussit de lui mettre une Coësse ordinaire de Femme en mousseline; car on n'en fait point de particulieres pour lui.

Petits Bras.

Les petits Bras sont encore une parure de l'Enfant; ils se prennent dans une levée qu'on fait à la toile du Tour de Lange. (Voyez ci-dessous.) Ils se mettent par-dessus les manches de la Brassiere. On les garnit en plein avec de la mousse-line plissée & sestonnée: ils s'attachent en haut avec des épingles, & au milieu de leur longueur avec un ruban couleur de rose ou d'autres couleurs, qui entoure le bras. (Voyez la Fig. 12.)

Chemises de Brassiere.

Elles se font en Royale ou demi-Hollande; le corps aura un bon quart de long; on ne fait qu'un corps & une manche à côté dans la largeur, la lisiere par derriere: il entre trois aunes sept huitiemes pour douze. La garniture pour douze se fait en deux tiers de mousseline de trois quarts de large.

Si on vouloit ces Chemises plus grandes de deux doigts, & plus larges d'autant, on prendroit une toile de Courtrai, qui a trois quarts de large; il en faut quatre aunes & demie pour douze, & la même quantité de mousseline que cidessus pour garniture, dans une mousseline de cinq sixiemes de large.

La Figure X représente une Chemise de Brassiere. a, L'échancrure au bas de laquelle on laisse le morceau coupé: on retrousse les manches. La Figure XI représente la coupe de la Chemise vue par le côté. a, La fente pour y coudre la manche; b, la fente en biais de l'échancrure du devant. Cette espece de Che-

mise doit être ouverte en entier par derriere, comme on voit en c, Fig. X. on la serme sur l'Enfant en redoublant un côté sur l'autre avec des épingles.

Tour de Lange, ou Tavaïolle.

On prend une toile de Courtrai; il en faut une aune de long. Il faut pour la garniture, en mousseline de trois quarts, ou sept huitiemes, ou quinze seiziemes de large, couper deux lez à deux tiers de long, ce qui fait une aune un tiers; il restera un tiers que vous couperez en deux sur sa hauteur pour faire le volant de dessus.

On fera sur la largeur de la toile une levée de trois seiziemes ou environ, de laquelle on sera la Têtiere & les petits Bras ci-devant.

La Figure XII représente la disposition de la garniture a a a sur le Tour de Lange.

Bavoirs.

Ils se font en demi-Hollande d'une demi-aune de large; on en fait trois dans la largeur. Ceux du premier âge auront trois seiziemes de long; les autres, d'âge en âge, seront plus longs d'un pouce: on les plie l'un sur l'autre, & on les taille tous ensemble, leur donnant la forme qui se voit Fig. XIII. La garniture sera d'un pouce de haut, le feston pris sur la hauteur; si on prend de la mousseline de trois quarts de large, il en faut un tiers de long pourdouze; & en mousseline de quinze seiziemes, il n'en faudra qu'un quart.

POUR TE BERGEAU.

Dedans de Berceau nommé Dessus d'Archet.

Ce qui se nomme l'Archet du Berceau, consiste en trois demi-cercles de bois qui s'élevent à la tête du Berceau & lui servent d'impériale: on couvre cet Archet de toile.

Il faut une toile de trois quarts de large & d'une aune & demie de long pour le dessus desdits cercles, cette longueur pliée en deux; & pour le fond qui ferme l'archet par derriere, & se coud au double dessus, il faut une demiaune de large sur un tiers de haut.

Pour ajuster ce dedans de Berceau sur l'Archet, taillez en arrondissant le haut du fond que vous coudrez ensuite au dessus qui doit dépasser ledit sond d'un quart en bas de chaque côté; vous couperez le pli du rendoublement jusqu'où le fond s'y termine, ce qui fera deux parties, dont l'intérieur entrera dans le Berceau, & l'extérieur s'attachera en dehors.

Vous coudrez de distance en distance plusieurs rubans le long du fond, & autant à la partie du dessus qui y tient, & vous nouerez ces rubans aux bois du Berceau.

Planche 3.

La Figure AA, Pl. III. représente un dessus d'Archet assemblé.

Draps de Berceau.

Ils se font en un lez d'une Cretonne d'une aune de large: chaque Drap aura deux aunes de long.

Taies d'Oreiller.

Voyez le même Titre dans les pieces du Trousseau.

N°. Que toutes les pieces qui sont de laine ou d'étoffe dans la Layette, comme Bonnets de laine, Langes de drap de Dreux, d'espagnolette, Brassiere d'espagnolette, Mitaines de sil, Langes piqués en satin blanc, Couvre-pieds, Dessus de Berceau, Matelas, Paillasses, Paillassons, Couvertures de laine, Oreillers, ne sont point de l'Art de la Lingere, raison pour laquelle elles ne sont que nommées & point décrites ici; on les trouve marquées toutes d'une étoile dans l'état ci-dessus.

CHAPITRE HUITIEME.

TROISIEME PARTIE DES OUVRAGES DE LA LINGERE; tant pour Homme que pour Femme, qui n'entrent ni dans la Layette ni dans le Trousseau.

ÉTAT POUR HOMME,

CHAUSSETTES d'Enfant.

Chemises d'âge en âge jusqu'à quatorze ans.

Chemise d'Homme.

Manchettes & Jabor.

Le Fer à cheval.

Coësses de Bonnet.

Peignoir d'Homme.

Tablier de Valet-de-Chambre.

Manchettes de Bottes.

POUR FEMME

Petite Coëffure nommée Baigneuse ou Bastienne: Coëffure de deuil.

Petite Coëffure à la Reine.

Fichu à deux rangs.

Manchettes de Femme à un & à deux rangs.

Manchettes de deuil.

Draps de Liv.

Les Pieces suivantes, jusqu'au titre de la Chemise d'homme, ne regardent que les enfants; mais comme elles n'entrent point dans celles de la Layette, on n'a pu les ajouter à son article.

Chaussettes d'Enfant; premier âge.

Elles se font en Royale.

Il faut une aune cinq sixiemes de long pour douze paires; on en fait deux paires dans la largeur; pliez la longueur en six; coupez ensuite aux plis: à chaque coupe pliez la largeur en huit; taillez comme on voit Fig. XIV, vous aurez deux paires; continuez jusqu'au bout, ce qui vous donnera vos douze paires; chaque paire aura six pouces & demi de long: on coud à couture rabattue.

A ces Chaussettes du premier âge, on fait une petite fente, telle qu'on la voit dans ladite Figure, qu'on ourle ou à laquelle on fait le point noué, afin de donner plus d'aisance aux pieds de l'Enfant, ce qui ne se fait point aux suivantes.

Second âge.

Il faut deux aunes un seizieme de long pour douze paires. Ces Chaussettes auront quatorze pouces de long pour les plus longues.

Na. Afin que les Chaussettes en général fassent bien, il faut les couper un peu en biais sur leur longueur; il n'y faut pas plus de toile que si elles étoient coupées droites, parce que ce qui reste du biais se rapporte.

Chemises d'âge en âge, depuis l'enfance jusqu'à quacouze ans pour les Filles; & jusqu'à cinq ans pour les Garçons, & depuis jusqu'à quatorze ans.

Ce qu'on appelle Ages, signifie croissance. Quand les Chemises deviennent trop courtes & étroites à l'Enfant, il lui en saut de plus amples, & toujours ainsi à mesure qu'il croît, ce qui arrive plutôt ou plus tard, suivant la force de son tempérament; c'est pourquoi on ne sauroit déterminer précisément les âges; mais pour donner un à peu-près, on les sixe ici comme il suit.

Premier âge jusqu'à dix-huit mois.

On prend une toile de trois quarts de large; on fait trois corps dans la largeur, chacun aura une demi-aune de long. On fait trois paires de pointes dans la même largeur: elles auront un tiers de long, & doivent monter en étroit jusqu'au gousset: on fait trois manches dans la largeur. Il faudra un quart de long pour trois paires de manches.

En tout trois aunes deux tiers pour six Chemises. La Figure XV représente une Chemise du premier âge.

Na. Qu'aux Chemises du premier âge seulement, on send le haut du derriere LINGERE

de la Chemise, d'un demi-quart par le milieu; a est la fente de derriere.

Second âge à trois ans.

Il faut une toile de deux tiers justes de large; on sera deux corps dans la largeur, & trois paires de pointes dans la même largeur; chaque corps aura cinq huitiemes de long: les pointes ne doivent monter qu'à un huitieme du gousset. Les manches seront plissées, & auront un quart pour deux paires.

En tout cinq aunes pour six Chemises.

Troisieme âge à cinq ans.

Il faut une toile de deux tiers de large; on fera deux corps dans la largeur, & deux paires de pointes dans la même largeur. Les corps auront deux tiers aisés de long, & les pointes une demie-aune. Les manches plissées un tiers pour deux paires.

En tout six aunes & demie pour six Chemises.

Na. Que jusqu'ici on ne distingue point les Filles des Garçons, mais qu'à cet âge de cinq ans on donne aux Garçons leur premiere culotte, & on fait leurs chemises comme celles d'homme. A l'égard des Filles, on continue la même façon des précédentes. C'est celles-ci qu'on va poursuivre; celles des Garçons pour les mêmes âges, viendront après.

Quatrieme âge de sept à huit ans, pour les Filles.

Même toile, de deux tiers de large; on fera deux corps dans la largeur; & deux paires de pointes dans la même largeur. Les corps auront trois quarts de long, & les pointes neuf seiziemes; les manches plissées trois huitiemes pour deux paires.

En tout sept aunes un tiers pour six Chemises.

Cinquieme âge de huit à dix ans.

Il faut une toile de trois quarts de large; on fera deux corps dans la largeur; & deux paires de pointes dans la même largeur. Les corps auront sept huitiemes de long, & les pointes cinq huitiemes forts: les manches plissées, cinq douziemes pour deux paires.

En tout huit aunes un quart pour six Chemises.

Sixieme âge de dix à douze ans.

Il faudra une toile de sept huitiemes de large; on sera deux corps dans la largeur, & deux paires de pointes dans la même largeur. Les corps auront une aune de long, & les pointes deux tiers; les manches plissées, une aune sort juste pour deux paires.

En tout neuf aunes & demie pour six Chemises.

Septieme âge de douze à quatorze ans.

Même toile que dessus: on fera deux corps dans la largeur, & une paire de manches dans la même largeur. Les corps auront une aune un douzieme de long, & les pointes cinq sixiemes; les manches plissées, une aune & demie pour deux paires.

En tout dix aunes & demie pour six Chemises.

Troisieme âge à cinq ans, pour les Garçons.

Il faut une toile de trois quarts de large: on fera deux corps dans la largeur, & une paire de manches dans la même largeur; les fournitures se prendront à côté de la manche. (Voyez pour les fournitures la chemise d'homme ci-après). Comme la moitié de la longueur du corps fait la longueur de la manche, ainsi le corps ayant ici neuf seiziemes de long, les manches auront un quart un trente-deuxieme de long.

En tout cinq aunes justes pour six Chemises.

Quatrieme âge, même date des Filles.

Même toile: on fera deux corps dans la largeur, & une paire de manches dans ladite largeur. Les corps auront deux tiers de long, & les manches une demi-aune; les fournitures se prennent à côté de la manche.

En tout six aunes & demie pour six Chemises.

Cinquieme âge:

Il faut une toile de sept huitiemes de large: on sera deux corps dans la largeur, & une paire de manche dans ladite largeur. Les corps auront trois quarts de long, & les manches la moitié; les fournitures se prennent à côté de la manche.

En tout six aunes trois quarts pour six Chemises.

Sixieme âge.

Même toile: on fera deux corps dans la largeur, & une paire de manches dans la même largeur. Les corps auront six sixiemes de long, & les manches la moitié: les fournitures se prennent à côté de la manche.

En tout sept aunes & demie pour six Chemises.

Na. Qu'à mesure que les Enfants épaissiffent, on prend une toile plus large, comme de neuf huitiemes ou de cinq quarts; mais il faut toujours la même longueur, c'est-à-dire, que sept aunes & demie ou huit aunes sont des Chemises assez grandes pour seize à dix-sept ans, après lequel âge on prendra une toile de deux tiers de large: il en faudra seize aunes & demie pour six Chemises, les distribuant, comme il est dit ci-dessus, aux autres âges.

Chemise d'Homme, Fig. B B.

Planche 3. Il faut pour une taille ordinaire, une toile de deux tiers, & pour un plus gros homme une toile qui aura trois quarts de large; d'ailleurs, l'aunage, la coupe & la façon, seront la même chose pour les deux.

Les manches de la Chemise d'homme se fixent communément à une demiaune, & pour la largeur à celle de la toile; les corps à ce qui en reste, après les manches levées, ce qui va à environ une aune de long, la toile pliée en

double du sens de sa largeur.

Les Fourni-

Les Fournitures: savoir, le col, deux pieces d'épaule a a, & leurs goussets, deux goussets d'aisselle b b, deux goussets d'en-bas c c, & le cœur du jabot d, se prennent sur la toile en deux manieres, comme il va être expliqué.

Pour six Chemises, il faudra dix-sept ou dix-huit aunes; dix-sept si on prend les fournitures à côté de la manche, dix-huit si elles se prennent à part.

Fournitures à côté de la manche.

Prendre les fournitures à côté de la manche, se fait ainsi: Ayant pris vos dixfept aunes de toile, commencez par en couper six aunes de long pour vos six paires de manches; puis le long des six aunes coupées, & à cinq pouces de la lisiere d'un côté seulement, levez jusqu'au bout une bande de cinq pouces de large, ce qui suffira pour les fournitures des six Chemises; le reste de la toile partagé en six parties, fera les six corps.

Fournitures à part.

Pour prendre les fournitures à part sur dix-huit aunes, commencez par enlever une aune de long à un bout; cette aune mise à part sera pour les fournitures. Le reste de la distribution se fera comme à la précédente.

La seule différence entre ces deux coupes, est que les manches de la premiere ont cinq pouces de large de moins par manche que celles de la seconde, auxquelles on n'ôte rien.

Façon.

Pour faire une Chemise, on commence par préparer les manches de façon qu'il n'y ait plus qu'à les attacher en leur place; & pour cela on sait d'abord la couture de dessous qui assemble les deux côtés: elle se fait à surjet & couture rabattue en dedans; on épargne sans coudre deux pouces à un bout & trois pouces à l'autre: les deux pouces auront le gousset d'aisselle, & les trois pouces resteront ouverts pour la Fourchette e e. Il s'agit maintenant de poser le gousset d'aisselle; on le présente en losange, & on le coud de carne en carne aux côtés de l'ouverture, l'autre moitié du losange sera cousu au corps quand on y montera la manche.

La Fourchette qui est terminée par le poignet, & reste ouverte, s'ourlera des deux bords.

Le gousset d'aisselle b b, dont on vient de parler, est un petit carré de deux pouces

pouces de toile, qu'on remploie tout autour, & qu'on coud en dedans à surjet.

Les pieces d'épaule a a, se taillent ordinairement de six pouces de long, & de deux pouces de large; on fend la piece d'épaule à un bout par le milieu de trois pouces, pour remplir cette fente avec un gousset quarré de même longueur, qu'on y coud dans la même situation & de la même façon que le gousset d'aisfelle; il en reste aussi la moitié, qui sera par la suite cousue à la Chemise.

Ayant pris le milieu du corps par la marque d'un pli ou autrement, fendez le long du pli en descendant, la longueur de dix pouces: cette ouverture se nomme la fente du Jabot f, & tout de suite vous fendrez à droite & à gauche le long du redoublement de la toile, partant de la fente du haut du jabot, jusqu'à six pouces des deux bouts, espace sur lequel se placent les pieces d'épaules aa, que vous y coudrez (après leur avoir fait un petit rempli tout autour) à points-arrière, très-près-à-près.

Le petit cœur de la fente du jabot d, est un petit morceau quarré de deux pouces, qu'on découpe en forme de cœur; on lui fait un petit rempli tout autour, on le place en dedans précisément au bas de la fente du jabot, le rempli du côté de la toile à laquelle on le bâtit, puis on le coud tout autour à points de côté.

Revenant aux manches, vous y monterez les poignets.

Poignets.

On ne peut donner de regle précise pour la quantité de toile qu'il faut pour le tour des poignets qui terminent les manches des Chemises ni pour leur largeur, les uns les demandant plus larges que les autres; cependant l'ordinaire est d'un demi-doigt; à l'égard du tour, on dit que mesurant le tour du cou, & pliant ensuite la mesure en trois, le tiers en est communément la longueur du poignet; mais le mieux est de prendre réellement la mesure. La premiere chose qu'on fait alors est de plier la toile par la moitié du sens de sa longueur, & sur la moitié qu'on destine à faire le dessus, y tracer & coudre ou broder tel dessin qu'on voudra; alors les poignets sont prêts à être montés aux manches de la Chemise; pour cet effet le bout des manches ayant été précédemment plissé à petits plis avec le point devant, on en fait entrer l'extrémité entre le redoublement de la toile du poignet, où on les coud à l'endroit à point de côté, passant l'aiguille à chaque point dans un pli de la manche; on monte ensuite la toile du redoublement du poignet prenant dans les mêmes plis; il suffira ici de passer un pli, c'est-à-dire, de sauter de deux en deux plis: ensin on fait à chaque bout une boutonniere.

Na. Que les dessins qui se font sur les poignets ne sont point limités; ils s'exécutent avec l'arriere-point très-pressé, le point de chaînette, &c. La Planche 4, Figure L, a des rangs d'arriere-point près des bords, & un dessin courant à point de chaînette à son milieu.

La façon des boutonnieres est expliquée ci-devant, Chap. VI, & dessinée Pl. 4.

LINGERE.

Le col de la Chemise est un morceau de toile qui aura aux environs de quatorze pouces de long sur cinq pouces de large; on le plie en deux du sens de sa longueur, cela lui donne deux pouces & demi de haut. On le monte au haut de la Chemise, comme il est dit ci-dessus du poignet.

Na. On tient les Chemises d'homme en bas d'un seizieme plus courtes par

devant que par derriere.

Les manches étant achevées, on partage le corps de la Chemise en le pliant en trois du sens de sa largeur; on coud les deux côtés du tiers du milieu à surjet; le tiers du haut recevra les manches, & le tiers du bas restera ouvert; c'est au haut de ce dernier qu'on posera les petits goussets d'en-bas, c c. Chacun est fait d'un petit morceau de toile de deux pouces en quarré. Après avoir ourlé tout le bas du corps & les les dites ouvertures d'en-bas, on présente le petit gousset remployé, ou plutôt la moitié en losange, le rempli en dedans, & on la coud au haut de la fente, comme il est dit aux goussets de la piece d'épaule ci-dessus; puis pliant l'autre moitié en la relevant derriere la premiere cousue, comme on plie les mouchoirs, on la coud à point de côté aux mêmes endroits: ainsi ces petits goussets sont doubles.

Il ne s'agit plus maintenant que de monter les manches au corps de la Chemise, ce qui se fait en plissant à plis plats le tour du haut de la manche, le cousant en même temps à l'ouverture, autrement l'entournure du corps de la Chemise, à points de surjet, prenant en chemin faisant ce qui dépasse aux man-

ches du gousset de la piece d'épaule & de celui de l'aisselle.

Des Manchettes d'homme & du Jaboi.

Les Manchettes d'homme se font en mousseline ou en dentelle; elles ont ordinairement de quinze seiziemes à une aune de longueur, sur un seizieme de hauteur.

Le Jabot sera un peu moins haut, de façon que, suivant le goût, il entrera pour Manchettes & Jabot d'un seizieme à trois seiziemes de mousseline par

paires : on peut se régler sur cette mesure pour la dentelle.

Les Manchettes & leurs fourchettes se montent aux poignets de la Chemise de deux manieres, ou elles s'y cousent à demeure; dans ce cas elles vont au blanchissage avec la Chemise, ou bien on ne fait que les y bâtir. Dans le premier cas on commence par rouler le bas de la Manchette, puis on la plisse à point dessus, qui est une espece de surjet plus alongé, & on la monte ensuite à point de surjet, en prenant les plis comme on les a pris de la manche. A l'égard de la fourchette, qui est une suite de la Manchette, destinée à garnir la fente du dessous de la manche de la Chemise, on ne la plisse en la cousant que de quelques plis au tournant de ladite sente. Dans le second cas, c'est-à-dire, à l'égard des Manchettes de prix, comme points ou dentelles, qu'on ne veut

pas livrer au blanchissage, on les coud à part sur un ruban de sil qu'on bâtit au poignet à point devant.

Quant au Jabot, il se coud à l'ouverture de devant à surjet; on le fronce en roulant aux trois extrémités; savoir, d'un pouce & demi au commencement de la fente, & de deux pouces au bas.

Manches d'homme en amadis, Pl. 3, Fig. CC a.

Les Manches en amadis se forment de toile de Courtray de trois quarts de large, sur un tiers de long pour une paire. Les Manches pour homme seront d'une demi-aune de long; la levée qu'on en fait en les taillant sert à les doubler en dedans depuis le poignet jusqu'à six pouces ou environ; on coud cette doublure à la manche à point de côté; on laisse au bas une ouverture de six pouces ou environ, qu'on garnit de boutons & de boutonnieres.

Voici une coupe pour les Manches en amadis, qui influe sur la Chemise assez économiquement pour mériter d'être expliquée ici. Coupez un patron de vos Manches; prenez quatre aunes de toile, pliez-la en deux du sens de sa largeur; partagez ces quatre aunes en trois coupes; appliquez le patron sur votre toile: coupez tête à pointe; par ce moyen les Manches seront d'une demi-aune de long & d'autant de large, comme à l'ordinaire; mais dans les six paires il y en aura trois paires, au bout desquelles il faudra faire une couture vers le poignet; on ne verra pas ces coutures si on garnit le tour du bas des manches avec un douzieme de mousseline de haut, qui suffita pour les cacher; par ce moyen il restera des morceaux qui seront toutes les sournitures; de cette saçon il n'entrera pour six Chemises que seize aunes au lieu de dix-huit ou de dix-sept. Les corps auront une aune de long; les manches une demi-aune, ce qui pourra fervir aux plus grands hommes.

Le Fer-à-cheval, espece de fourniture.

I L ne faut pas compter parmi les fournitures ordinaires de la Chemise, ce que les Lingeres nomment le Fer-à-cheval: rarement y en a-t-il de reste pour le faire; c'est pourquoi alors on prend un morceau de toile pareille à celle de la Chemise: ce ser-à-cheval ne se met guere qu'aux épaules des Chemises d'Ouvriers, Gens de peine, Écoliers, &c, où cette partie a beaucoup à souffrir, afin de la fortifier contre les travaux, la sueur, &c. Pour donc ajouter à la Chemise les fers-à-cheval, ainsi nommés à cause de leur coupe, il faut commencer par savoir qu'il s'en fait un à chaque épaule, ou séparés ou joints par derriere. Le morceau de toile sera large de trois bons pouces; à l'égard de sa longueur, vous allez en juger.

Pour les faire séparés, coupez en demi-rond un des bouts de votre toile; sendez en deux à l'autre bout jusqu'à un pouce ou davantage du demi-rond;

Coupe économique. posez à l'envers de la Chemise la fin de cette sente au bout de la fente du col; saites couler la moitié de devant du ser-à-cheval le long de ladite sente du col, jusqu'à l'endroit que vous jugerez à propos de couper, avant d'arriver à la sente du Jabot; coupez à la même hauteur la moitié qui doit aller par derriere; alors bâtissez en place votre ser-à-cheval, que vous coudrez ensuite à point de côté; puis rerournant la Chemise à l'endroit, vous coudrez les fournitures comme à l'ordinaire: mettez-en un pareil à l'autre épaule, les voilà séparés. Mais si vous voulez qu'ils se joignent par derriere, la toile doit être plus longue; vous ne couperez que les devants, & vous coudrez tout le derriere, ce qui fera la continuité de l'un à l'autre fer-à-cheval, que vous aurez taillé comme il vient d'être dit.

Cols.

Si on prend une mousseline claire, de trois quarts de large, on fait deux Cols dans la largeur; ou trois Cols dans la largeur, si on prend une mousseline double de quinze seiziemes de large. Les Cols ordinaires auront un quart de

long: on les plisse par les deux bouts.

Pour faire les bouts de Col, prenez une bande de toile d'un pouce & demi de haut & d'un quart de long; pliez-la en deux du sens de sa hauteur; coupez à un bout un morceau quarré d'un pouce; vous aurez deux bouts de Col; coufez chaque double pour les joindre, excepté les côtés de la largeur, dans lesquels vous ferez entrer les plissures du Col pour les y coudre; vous ferez une boutonniere au bout le plus court pour y passer une boucle à plusieurs ardillons, dans laquelle l'autre bout se bouclera. Voyez Fig. D D.

Les côtés se cousent à surjet, & les bouts à la plissure, comme au poignet ci-

dessus.

Coëffes de Bonnet.

Il y a des toiles propres à cet usage, qui ont neuf seiziemes de large; on fait une Coësse dans la largeur; on lui donne ordinairement sept seiziemes de long:

Pliez votre toile en huit du sens de la lissere; taillez chaque Coësse comme il est exprimé Fig. HH; mais comme à cette saçon les échancrures sont en pure perte, en voici une autre, avec laquelle non-seulement il n'y a pas plus de coutures qu'à la précédente, mais on épargne sur l'aunage, attendu qu'il ne saudra que deux aunes trois huitiemes pour les six Coësses en employant les échancrures: cette saçon est de prendre (comme aux manches d'homme en amadis) un patron d'une Coësse bien saite, de plier toujours chaque Coësse en huit, & de couper les Coësses tête à pointe. Voyez pour cette saçon ladite Fig. HH.

Toutes les coutures se font à surjet & couture rabattue en dedans; la coulisse du haut se coud à point de côté en dedans. Les deux bouts s'ourlent pour passer le ruban qu'on arrête au milieu.

Peignoir

Peignoir d'Homme.

Il faut une toile de sept huitiemes de large: il se fait en deux lez d'une aune de long; il faut une aune pour la paire de manches; on y ajoute un col, autour duquel on le plisse: il est entiérement ouvert par devant. Voyez le Peignoir de Femme.

Tablier de Valet-de-Chambre. Fig. GG.

On en coupe ordinairement deux ensemble.

Planche 3:

On prendra une toile d'une aune de large; les deux Tabliers pour un grand homme seront pris en deux aunes un quart de long: il ne faudra pour une taille ordinaire que deux aunes.

Supposant qu'on ne prenne qu'une aune en longueur pour chaque Tablier, pliez la toile en deux sur sa longueur, puis en deux sur sa largeur; la toile pliée ainsi présentera une surface d'une aune en longueur, sur une demi-aune en largeur; alors faites sur la largeur, à un sixieme du redoublement, une levée d'abord d'un sixieme a, après lequel continuez de couper en étroit jusqu'au bout de la largeur: cette levée servira à faire la poche b, qui doit avoir un quart de prosondeur; ce quart coupé, il restera une pointe qui servira à doubler à point de côté celle que vous avez saite c au Tablier, en coupant la levée ci-dessus. Cette doublure fortissera une boutonniere d, qu'on fait au haut de ladite pointe ou bavette, dans laquelle le Valet-de-chambre sait entrer un de ses boutons. On coud la poche au Tablier par devant, vers le milieu de sa longueur en ourlant le haut; le reste s'attache à point de côté: on ourle tout le haut & le bas du Tablier.

Tablier de Cuisinier.

Il faut une toile de sept huitiemes de large; on en mesure douze aunes de long pour douze Tabliers, y compris une aune qu'on leve sur le tout pour la poche des douze Tabliers. Ces Tabliers n'ont point de bavette; on les plisse sur un ruban de sil qui se noue ensuite autour de la ceinture: ils sont ouverts par derriere; on met la poche vers le milieu du devant.

Manchettes de Bottes.

Dans une toile de trois quarts de large, on prend une aune un quart pour six paires.

Pliez la longueur en quatre & la largeur en six, coupez l'un sur l'autre de la forme que vous voyez $Fig.\ E\ E$; on our le tout le tour haut & bas & les côtés; on fait à un côté six boutonnieres, & on met autant de boutons au côté opposé.

LINGERE.

N

Ces Manchettes servent, lorsqu'on met des Bottes, à entourer le genou, de peur que le cuir de la Botte ne graisse la culotte en cet endroit.

Petite Coëffure nommée Baigneuse ou Bastienne.

Il faut une mousseline double de trois quarts de large, pour sond & passe de deux; un tiers de long pour les bandes & les barbes. Si on ne met pas de dentelle autour, il faudra sept seiziemes d'une mousseline claire de trois quarts de large; mais si on met de la dentelle, il ne faudra que trois huitiemes de mousseline, & deux aunes un quart de dentelle.

Voyez le titre de la Coëffure de dentelle, pour la façon.

Coëffure de deuil en Batiste ou Linon.

On prendra pour fond, passe & barbes de deux, une aune & demie de long de Batiste ou Linon; si on n'en vouloit qu'une, il n'en faudroit que cinq sixiemes. Voyez la Coëffure de dentelle, pour la façon.

Petite Coëffe à la Reine.

Il faut une toile de sept huitiemes de large & de sept douziemes de long pour trois; pour les garnir on prend une petite dentelle dont il faut trois quarts par Coësse; si on les garnit en mousseline, il en faut un seizieme de plus, qu'on partagera en trois.

Pliez la longueur de la mousseline en trois, puis la largeur en deux; ensuite vous poserez votre patron pour couper comme on voit Pl. II, Fig. H;
il s'en trouvera une des trois à laquelle il faudra une couture sur la tête. Quant
à la façon, on fait un faux ourlet le long du côté échancré, & on plisse la pointe
au-dessus; on garnit le long du faux-ourlet d'une petite dentelle: le devant se
roule.

Fichu à deux rangs plissé, espece de Palatine.

Pour faire ce Fichu, il faut avoir un ruban d'un pouce de large & d'une aune de long; on prend la longueur d'un quart de mousseline de trois quarts de large; on le partage du sens de sa largeur en quatre lez égaux: on en coud deux l'un au bout de l'autre; ainsi les quatre lez feront les deux rangs; on les monte sur le ruban en les plissant; on laisse dépasser une petite tête: on les festonne si on yeut.

Manchettes de Femme à un & à deux rangs.

Pour un seul rang, il faut un tiers de long d'une mousseline de trois quarts de large par paire, & à deux rangs, il en faut deux tiers. Voyez pour la coupe

& façon, le Chapitre IV, au Titre Manchettes de dentelle à trois rangs avec un entoilage.

Manchettes de deuil.

Les Manchettes de deuil d'homme se font en Batiste: il en faut trois huitiemes de long par paire. Voyez les Manchettes d'homme, page 46.

Chemises de Bain.

Il faut une toile de sept huitiemes de large; on en prendra deux aunes un tiers, qu'on pliera en deux du sens de sa largeur, ce qui réduira la longueur à une aune un sixieme; les manches auront une demi-aune de long: on fait une paire de manches dans la largeur. Pour sa façon, on fend le haut de la Chemise d'une demi-aune en travers; le long du pli, on y coud quatre rubans de laine, deux de chaque côté, pour nouer sur les épaules: cette Chemise n'est plissée nulle part.

Il se fait encore une autre espece de Chemises de Bain, imitant le Peignoir, plissées tout autour d'un col, à manches plates, ouvertes en entier par devant, fermées au col avec des rubans de fil.

Draps de Lit de Maître.

Pour un Lit de six pieds de large, il faut une toile de cinq quarts de large: seize aunes par paire. Pour un Lit de quatre pieds & demi de large, il faut une toile d'une aune un huitieme: seize aunes par paires. Pour un lit de quatre pieds de large, il faut une toile d'une aune: quatorze aunes par paires. Pour un Lit de trois pieds & demi & de trois pieds, il faut une toile de sept huitiemes de large: quatorze aunes par paire.

D'Officiers.

Il faut une toile de sept huitiemes de large: douze aunes par paire.

De Livrée.

Il faut une toile de trois quarts de large: onze aunes par paire.

Pour faire une paire de Draps, on coupe la longueur de la toile en quatre parties égales qu'on assemble deux à deux du sens des lisieres.



CHAPITRE NEUVIEME.

QUATRIEME PARTIE DES OUVRAGES DE LA LINGERE.

Du Linge d'Eglise.

Linge d'Eglise est de peu d'étendue; il consiste dans les pieces suivantes:

Pour l'Autel.

Pour l'Ecclésiastique.

Les trois Nappes d'Autel.

Les deux Nappes de Crédence.

La toile de la Pale.

Le Corporal.

L'Essui-doigts ou Lavabo.

Le Purificatoire.

La Nappe de Communion.

Le Rabat.
L'Aube.
L'Amict.
Le Surplis.

Le Tour d'Etole.

Le Rochet.

Les Manchettes de Soutane.

Les Nappes d'Autel.

Les Nappes d'Autel servent à couvrir entiérement toute la table ou dessus d'Autel: elles se font de toile depuis la Royale jusqu'à la Cretonne: elles sont au nombre de trois, deux grandes & une petite. La plus grande a ordinairement de trois aunes à trois aunes & demie de long, sur deux tiers de large. Voici comme on les dispose quarrément sur l'Autel. La petite, qu'on place la premiere, couvre la pierre bénite; la plus grande, qui se met par-dessus, couvre toute la table; elle doit déborder par-devant & pendre par les côtés; la troisieme se met sur la grande, & occupe tout le dessus d'Autel sans déborder: toutes n'ont besoin que d'être ourlées.

Les Nappes de Crédence.

Elles sont au nombre de deux: elles sont destinées à couvrir les deux Crédences, petites tables ou consoles posées à chaque côté de l'Autel; elles se sont en Royale: elles auront cinq quarts de large, sur une demi-aune un demi-quart de large. Il n'y a d'autre saçon que l'ourlet.

L'Essui-doigts ou Lavabo.

Il sert à essuyer les doigts du Prêtre après le Lavabo de la Messe; il sert aussi plié en long, à couvrir les deux Burettes: il se fait en Royale; il aura un demitiers de large & une demi-aune de long. Il n'y a d'autre façon que l'ourlet.

Le Corporal.

Le Corporal est un linge qui s'étend à plat sur le milieu de l'Autel pour poser le Calice dessus : il se fait en batiste. Il aura une demi-aune en quarré.

La Palle.

La Palle est en total un carton quarré recouvert & rensermé dans de la toile. La Palle sert à couvrir la Patene quand elle est sur le Calice: elle se fait en batiste d'un tiers de long, sur un demi-tiers de large; on la coud en double, ce qui fait un demi-tiers en quarré: on en laisse tout un côté ouvert pour y faire entrer le carton.

Le Purificatoire.

Le Purificatoire est précisément la même chose que le Lavabo ci-dessus : mais son usage est différent; car il sert, plié en long, à nétoyer le dedans du Calice.

Nappes de Communion.

Ces Nappes se sont pour les Eglises où l'Autel de la Communion est entouré d'une balustrade, parce qu'on les y accroche avec des rubans de sil qui se cousent pour cet esset de distance en distance dans l'étendue de la Nappe : on les fait plus ou moins longues, d'une toile de demi-aune de large, telle que celle dont on fait les Coësses de Bonnet de nuit. Il n'y a d'autre façon que de les ourler aux deux bouts, & d'y attacher & coudre les rubans de sil. Il s'en fait aussi santaches : ce sont des Enfants de chœur ou des Clercs qui les soutiennent aux deux bouts. Quand il n'y a rien pour accrocher la Nappe, on se sert d'une petite serviette ordinaire, d'un mouchoir blanc ou du voile de calice, que chaque Communiant se donne de l'un à l'autre.

Pour l'Ecclésiastique.

L' Aube.

L'Aube est une espece de Chemise qui se met immédiatement sur la Soutane du Prêtre: elle se fait en quatre lez de batiste ou linon; elle a pour l'ordinaire cinq quarts de long; les manches se sont toujours en amadis de deminaune de long; le haut des deux lez de devant doit s'échancrer jusqu'à l'épaulette de deux doigts en mourant: on la plisse autour du col comme une Chemise, on couvre les plis avec un collet large d'un demi-pouce, & on fait un grand ourlet en bas. Le Prêtre la met toujours la premiere en s'habillant pour la Messe.

LINGERE.

Le Surplis.

Les Chanoines, dans leur origine, portoient une Soutane de peau, qu'ils nommoient Pelliceum; & lorsqu'ils mettoient par-dessus le vêtement de toile qu'on va décrire, ils l'appelloient Superpelliceum, d'où est venu en François Surpelis ou Surplis.

Le Surplis se met donc immédiatement par-dessus la Soutane dans plusieurs cérémonies de l'Eglise. Le corps du Surplis se fait en quatre lez de batiste ou linon de trois quarts & demi de long; chaque manche aura un lez en largeur, & une aune un quart de long, ce qui fait en tout six lez. Il doit être échancré sur le haut du devant, comme l'Aube ci-dessus; il faut aussi, avant d'attacher les manches, les plier du sens de leur longueur, non pas précisément en deux, mais qu'une des moitiés dépasse l'autre d'un pouce: celle-ci fera le dedans de la manche improprement dite, puisque les deux doubles doivent rester ouverts du haut en bas. Les manches étant pliées comme il vient d'être dit, on les échancre de quatre doigts par le haut en mourant, & de deux doigts par le bas; les deux lez du devant & du derriere de chaque côté, doivent rester ouverts depuis le dessous des bras jusqu'aux deux tiers du reste de leur longueur, pour pouvoir y passer les bras: c'est ce qui s'appelle la poche. L'ouverture de cette poche ne commencera qu'à huit pouces au-dessous de l'épaulette. En plissant les lez de devant & de derriere pour faire le tour du col, il doit rester cinq ou six pouces de chacun sans être plisses : on joindra ce reste en y cousant une épaulette de la même longueur; les huit pouces ci-dessus laissés au haut des côtés de devant & de derriere, serviront à y plisser & attacher les deux doubles de la manche, le plus étroit devant, le plus large derriere; on couvrira tous ces plis & ceux du col, d'une toile façonnée en poignet d'un demi-pouce de large: on fera un grand ourlet d'un bon pouce de large autour du bas du corps du Surplis & des manches.

Le Rochet.

Le Rochet appartient principalement aux Evêques: il se fait en batiste ou linon. C'est un corps de Surplis qui n'a point de manches: le Rochet à la Romaine a des manches en amadis comme l'Aube ci-dessus.

L' Amict.

L'Amict est une espece de mouchoir quarré que le Prêtre met sur son col en s'habillant pour la Messe, & dont il se couvre la tête en hiver. Il se fait en Royale: il doit avoir deux tiers en quarré; on attache aux deux coins d'un des côtés, deux cordons que le Prêtre croise sur sa poitrine, & noue ensuite sur ses reins.

Le Tour d'Etole.

Le Tour d'Etole est un linge qu'on bâtit à l'endroit où l'Etole tourne autour du col. Il se fait en Royale: il aura un douzieme de large & une demi-aune de long.

Le Rabat.

Le Rabat ecclésiastique qu'on nomme aussi le petit Colet, est une marque distinctive de tout Abbé, non-seulement à l'Eglise, mais il ne doit mettre aucune autre espece de col, sur-tout dans les Villes. On l'appelle petit Colet, pour le distinguer du grand Rabat que les Magistrats ne doivent porter qu'avec leurs robbes de Palais.

Le petit Rabat se fait de gaze noire; les deux devants avec leurs ourlets ont communément deux pouces & demi de large; les deux tours du Rabat sont bordés en dedans d'un pouce de toile qu'on replie sur le porte-Colet, (fourni par le Boursier) & qu'on y attache avec cinq épingles, une devant & deux de chaque côté. Tous les ourlets blancs sont rapportés & cousus à la gaze : ils ont une ligne & demie de large; si on faisoit le Rabat en toile, on prendroit les ourlets sur la toile, ce qu'on fait aux Rabats de Palais, parce qu'ils se font en Rabat de batiste ou linon: ceux-ci ont un demi-pied de long sur trois pouces de large.

On peut faire dans une aune de gaze quatre à cinq douzaines de petits Rabats: on fera vingt à vingt-deux grands Rabats de Palais dans une aune de linon ou batiste.

Manchettes de Soutane.

Ces petites Manchettes se mettent par-dessus le bout des manches de la Soutane: elles se font en batiste; on en fait deux paires dans la largeur de la batiste, & on leur donne un demi-tiers de haut: elles se taillent comme de petits amadis; on fait un grand ourlet au haut & un au bas; on les faufile à la manche: elles n'ont aucun pli.

Renvoi à la page 34.

Comme le Chauffoir est quarré parfait, pour s'en servir, on commence par le plier comme une enveloppe de lettre, c'est-à-dire, par les deux carnes opposées, dont les pointes s'enjamberont l'une sur l'autre; on redoublera un second pli du même sens à chaque côté; le premier de ces leconds plis qu'on fera vis - à - vis l'un de l'autre, n'ira pas au-delà desdites pointes; le second, fait au côté opposé, passera par-dessus ledit premier, & s'achévera sur son bord extérieur sans le déborder; on taufilera ces deux bords l'un fur l'autre ensemble avec quelques points devant.

Le Chauttoir en cet état, on formera à un l

bout une espece de coulisse de quatre à cinq pouces de large, ce qui s'exécutera en pliant d'autant la largeur de ce bout sur sa toile, & I'y fixant par quelques points devant qui prendront tous les doubles en travers; alors on passe un ruban dans cette coulisse, on la place par derriere; on fait faire au ruban le tour de la ceinture, où on l'arrête de deux nœuds; puis prenant le bout du Chauffoir opposé à la coulisse, on le rapporte par-devant à ladite ceinture, autour de laquelle on le passe plusieurs fois.

M. Astruc, fameux Médecin, donne la préférence à ceux-ci sur les Chauffoirs piqués, qu'il estime très-mal sains, & sur tous autres.

Fin de l'Art de la Lingere.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE PREMIERE.

La Vignette représente la Boutique d'une Lingere; la Maîtresse apporte sous son bras un rouleau de toile pour le faire voir à une Dame, devant laquelle deux Filles de Boutique aunent une piece de toile; plusieurs autres Filles sont occupées au service de la Boutique.

I. Linge de fein.

II. Coupe du Béguin.

III. Béguin monté.

IV. Tour de Bonnet de laine.

V. Têtiere.

VI. Cornette pour la nuit.

VII. Bonnet rond.

VIII. Lange piqué.

IX. Petits bras.

X. Chemise de Brassiere.

XI. Coupe de la Chemise de Brassiere.

XII. Tour de Lange.

XIII. Bayoir.

XIV. Chaussettes du premier âge.

XV. Chemise du premier âge.

XVI. Biais.

PLANCHE II.

A, Chemise de Femme à l'Angloise.

B, Chemise de Femme à la Françoise.

C, Autre Chemise de Femme à l'Angloise.

D, Coëffure de dentelle.

E, Coëffure à deux rangs ou à Ba-volet.

F, Bonnet piqué.

C, Grande Coëffe en mousseline.

H, Petite Coëffe à la Reine.

I, Peignoir en pagode.

K, Manchettes à trois rangs.

L, Mantelet en mousseline.

M, Coqueluchon du Mantelet.

PLANCHE III.

AA, Dedans de Berceau, autrement dessus d'Archet.

BB, Chemife d'Homme.

CC, Manches en amadis. DD, Col d'Homme.

EE, Manchettes de Botte!

FF, Chauffons.

GG, Tablier de Valet-de-Chambre!

HH, Coëffes de Bonnet.

PLANCHE IV.

A, Le Surjet.

B, Le Point noué ou de boutonniere!

C, Le Point de côté.

D, Le Point devant.

E, Le Point de chaînette:

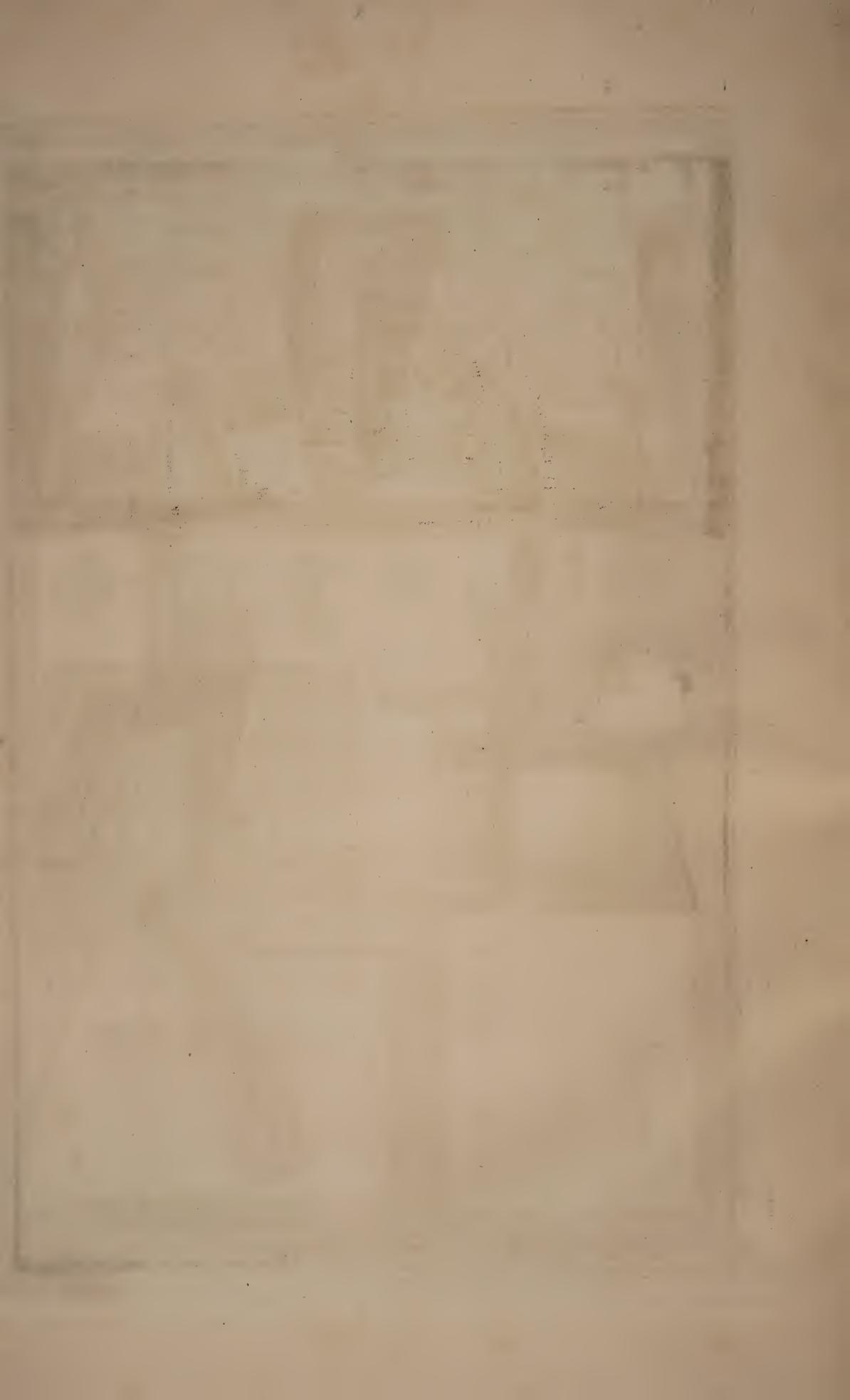
F, L'arriere-Point.

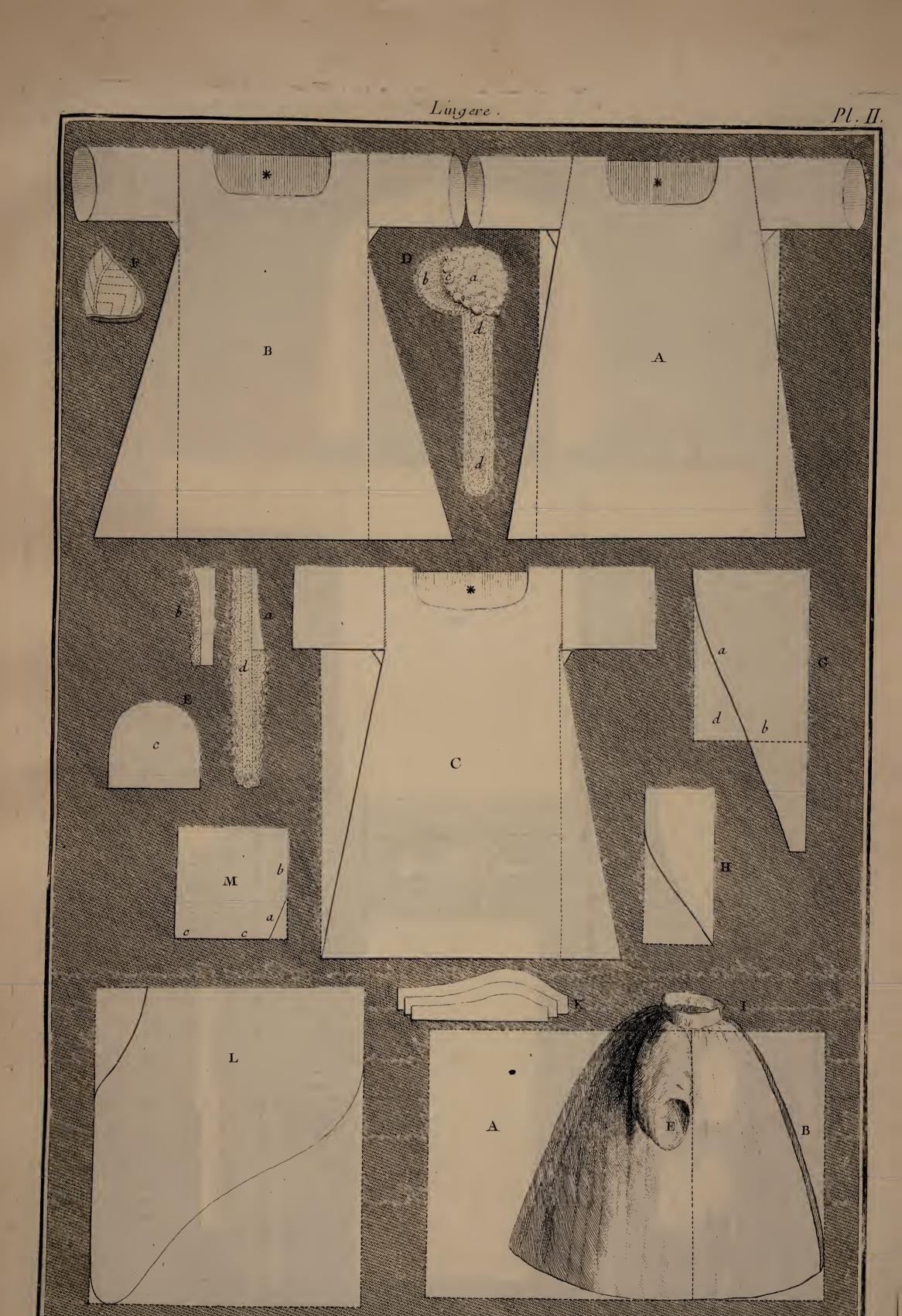
GMH, Trois Figures pour la Couture rabattue.

TABLE



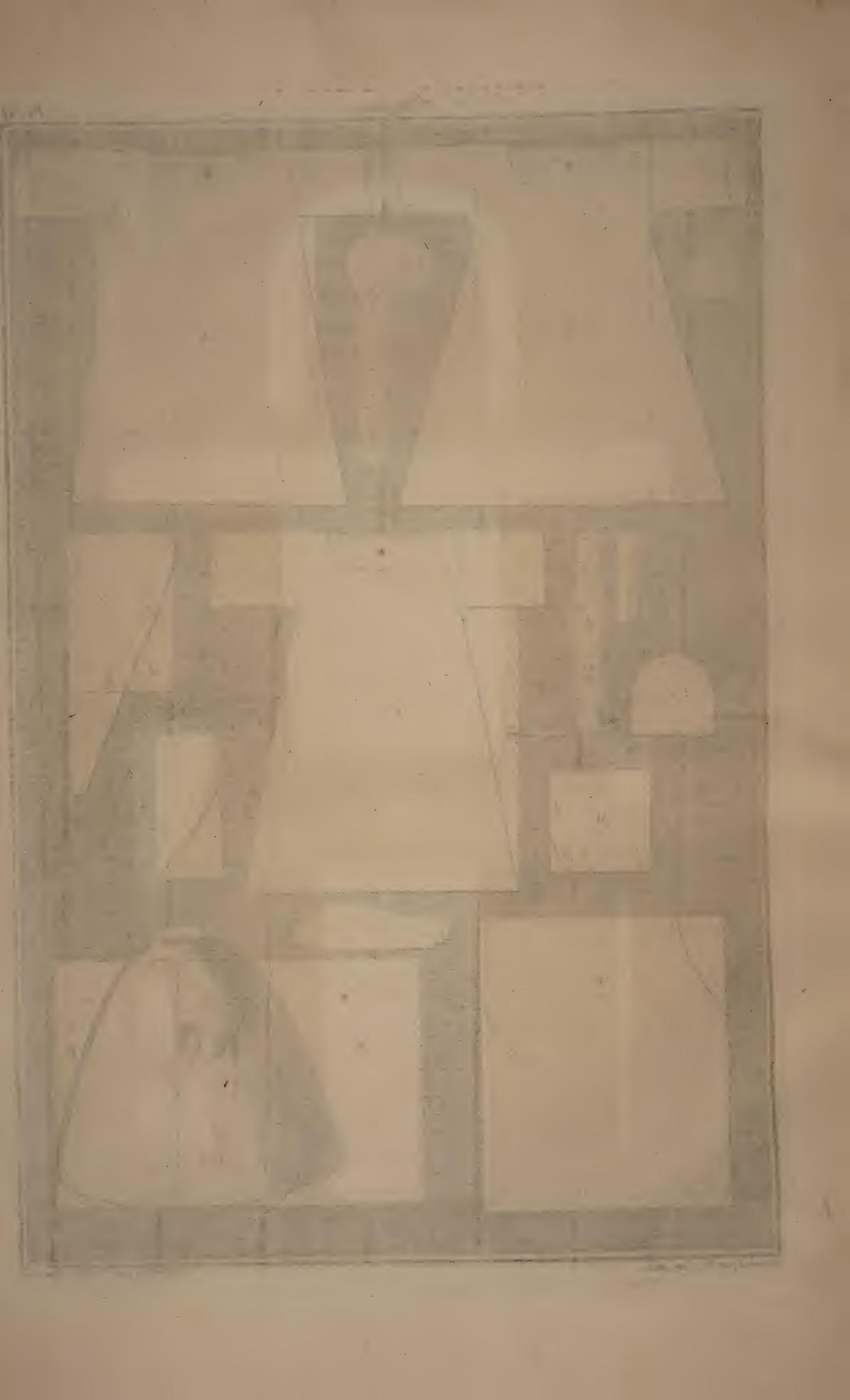
Dessiné par De Garsault.

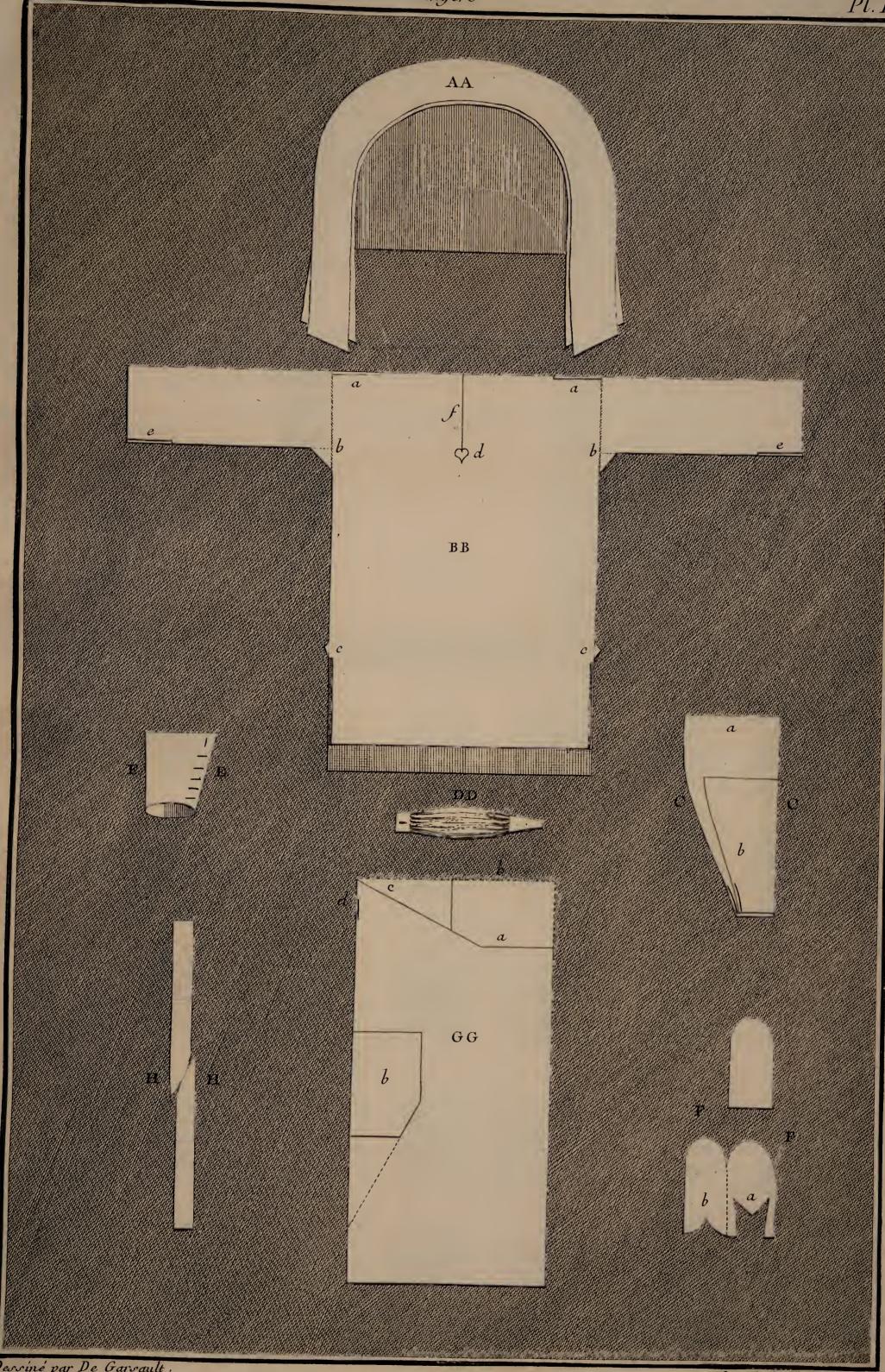




Dessiné par De Garsault.

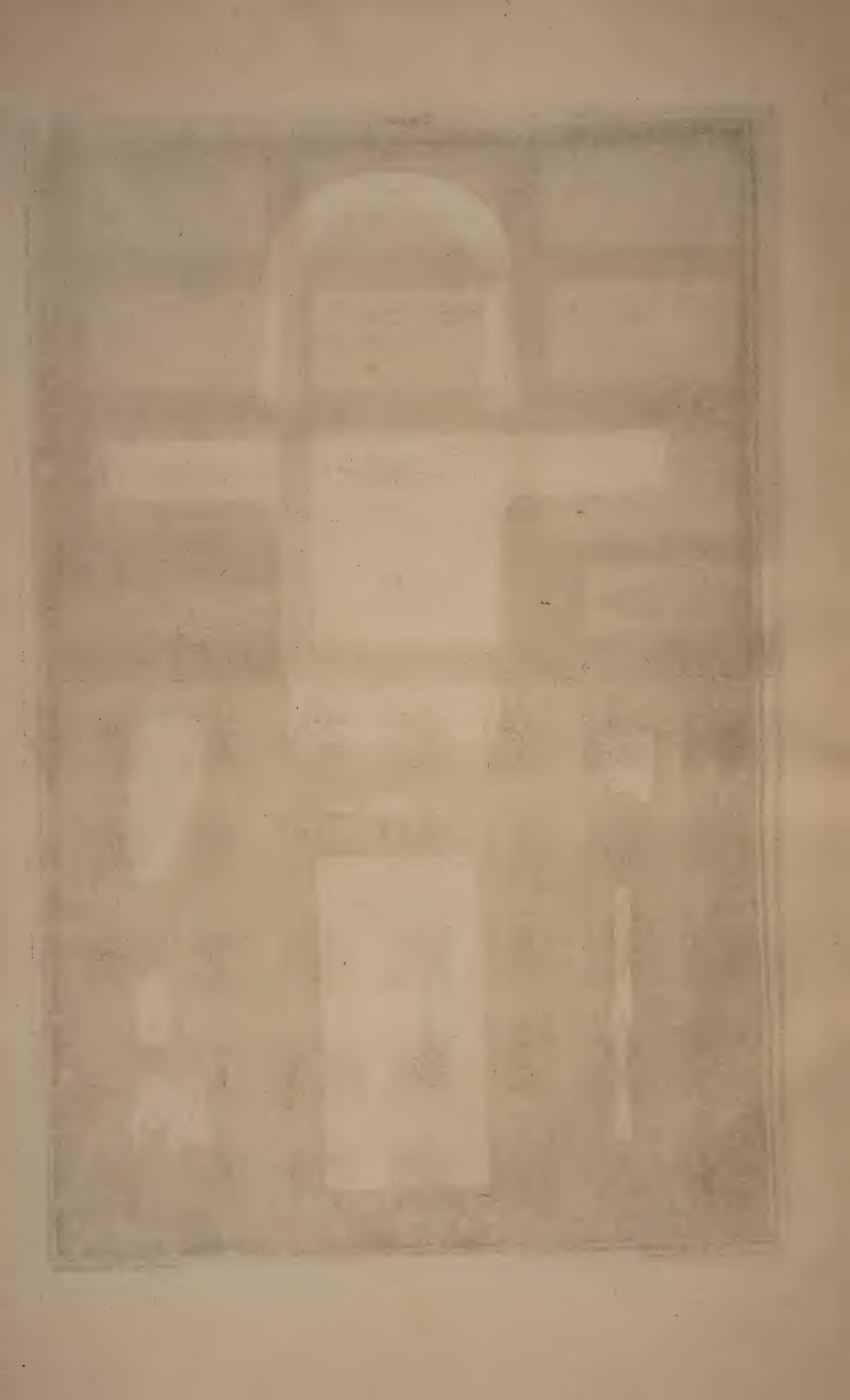
Gravé par N. Ransonnette.

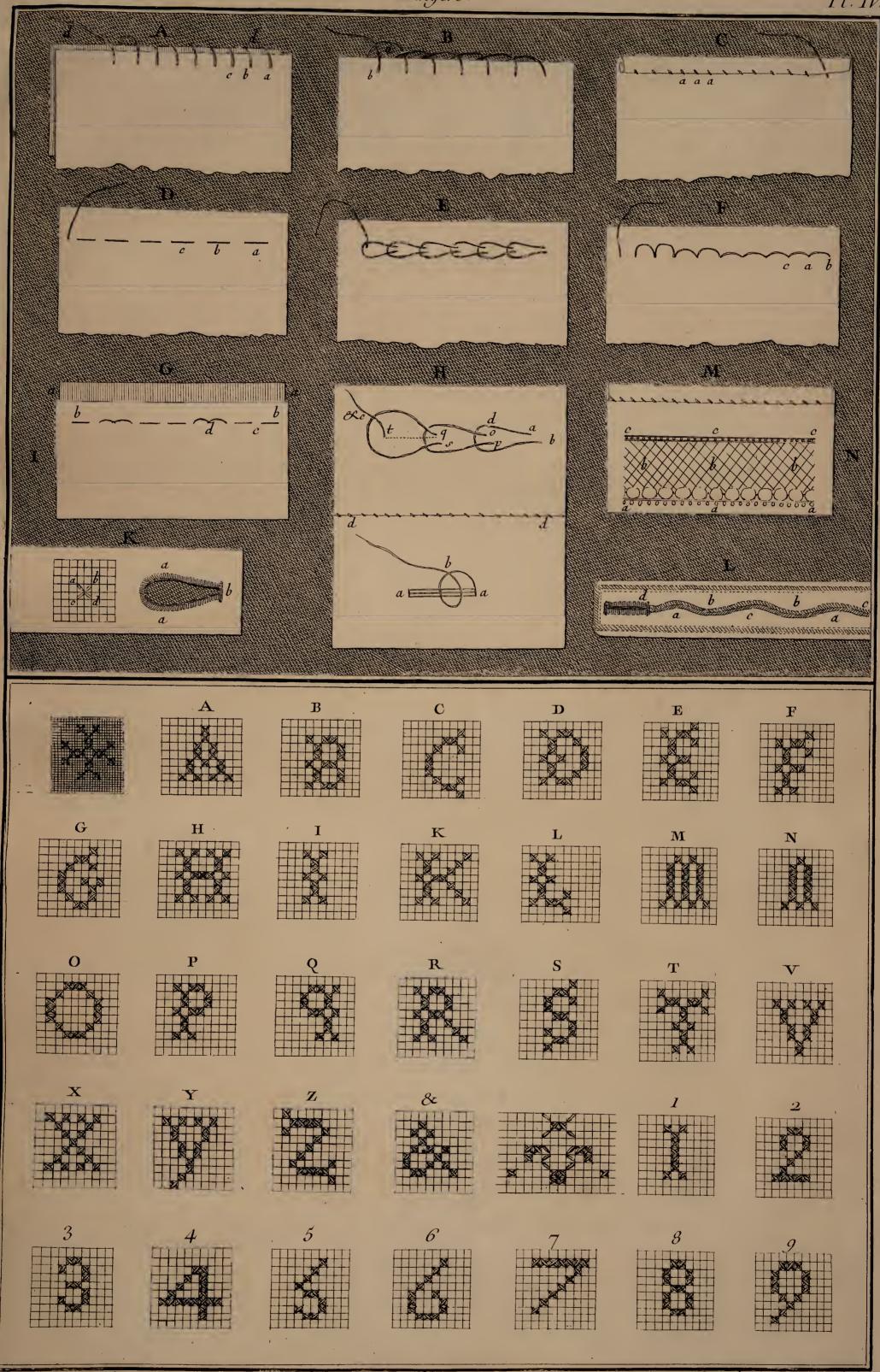




Dessiné par De Garsault.

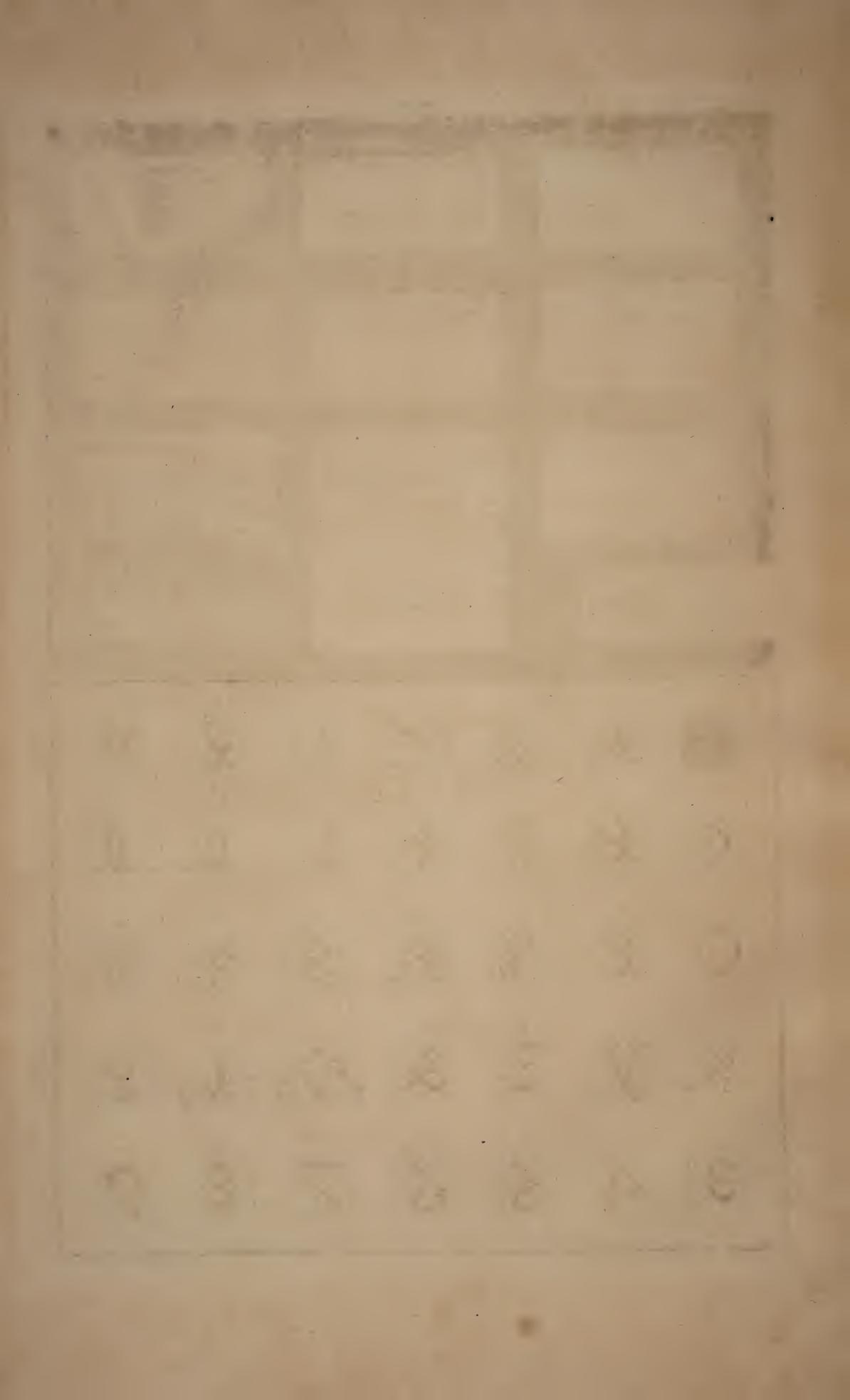
Gravé par N. Ransonnette.





Dessine par De Garsault.

Gravé par N. Ransonnette.



TABLE

DES CHAPITRES ET TITRES

CONTENUS DANS L'ART

DE LA LINGERE.

INTRODUCTION;		Serres-tête ou Bandeaux.	page 17
	page I	Grande Coëffe en mousseline.	ibid
CHAPITRE PREMIER.		Grande Coëffe en entoilage & dentelle. 18	
L'Aune & ses fractions réduite en	pieds,	Taies d'oreiller.	ibid.
pouces & lignes.	2	Tablier de Femme de chambre.	ibid.
L'Aune de Paris en pouces pour pied.	. 3	Chemises de Femme.	ibid.
Division de l'Aune en pieds, pouces	& li-	à la Françoise.	ibid.
gnes.	ibid.	Premiere à l'Angloise. Deuxieme à l'Angloise.	ibid.
CHAPITRE II.		Moyen économique d'allonger de s	
Toiles de Lin, Chanvre, Coton, &	Dana	une Chemise de Femme sans qu	
telles.		roisse.	ibid.
	4	Mouchoirs.	20
Toiles à Serviettes.	7	Chauffons.	ibid.
Toiles à Torchons, ou Canevas. Toiles à Matelas.	ibid.	Pieces d'estomach pour Femme.	ibid.
Treillis.	ibid.	Mantelet en mousseline.	2,1
Linge ouvré.	8	Poches de basin.	ibid.
Toiles de coton; Futaine.	ibid.	Garniture de Corfet.	ibid.
Basins.	ibid.	Tour de gorge en mousseline feston	
Mouffelines.	ibid.	Manchettes de mousselle à trois ran	
Dentelles & Points.	9	tonnées en dentelle.	ibid
CHAPITRE III.		Manchettes de dentelle à trois rangs entoilage.	ibid.
		Manches de toile à laver les mains.	1
De la Mesure.	10	Linges à laver le dessous des bras.	ibid.
CHAPITRE IV.		Linges de garde-robe.	ibid.
Premiere Partie des Ouvrages de la Li		CHAPITRE V.	
Le Trousseau.	ibid.	Explication des Termes de l'Art 1	nón an dua
Etat d'un Trousseau.	11	dans cet Ouvrage.	
Aunage, Coupe & Façon des Piece			23,
Trousseau.	ibid.	CHAPITRE VI.	
Les Toilettes. Trousse, ou Etui à Peignes.		Des Points de couture en usage dans	
Dessus de Pelote.	ibid.	gerie; de la Marque du Linge,	& de la
Serviettes de Toilette.	ibid.	Couture des Dentelles. 25	& Juiv.
Tabliers de Toilette.	ibid.	CHAPITRE VII.	
Peignoirs.	14	Seconde Partie des Ouvrages de la .	Lingere:
Frottoirs pour ôter le rouge.	15	La Layette.	29
Frottoirs pour ôter la poudre.	ibid.	Etat d'une Layette.	ibid.
Coëffures de dentelle, & Tour de g		Le Maillot, ou la distribution de la	Layette
	ibid.	fur l'Enfant.	311
Coëffure dite Battant l'œil, en dentell		Aunage, Coupe & Façon des Pier	ces de la
Fichu plissé en entoilage & dentelle.		Layette.	32
Fichu double.	17	Linges de sein.	ibid.
Bonnets piqués.	ibid.	Gousses pour le lait.	33
Bonnets à deux rangs.	ibid.	Chemises de couche.	ibid.
I.INGFRE.		\mathbf{q}	

TABLE DES	\mathbf{C}	HAPITRES &c.	
Manches en amadis & Manchettes p	our	qu'à quatorze ans pour les Filles, & jus	ſqu'à
Femme. page		cinq ans pour les Garçons, & ensuite	ijus-
	bid.	qu'à quatorze ans.	41
Alaises plissées.	34	Chemises d'Homme.	44
	bid.	Manchettes & Jabots d'Homme. 46 &	suiv.
		Cols.	48
			ibid.
		Peignoir d'Homme.	49
Deuxieme âge.	35	Tablier de Valet-de-Chambre.	ibid.
		Tablier de Cuisinier.	ibid.
			ibid.
Q ,	bid.	Petite Coëffure nommée Baigneuse ou	Baf-
	bid.	tienne.	50
,			ibid.
Bonnets ronds ou à deux rangs.		Petite Coëffe à la Reine.	ibid.
Mouchoirs de col, & Fichus d'Enfant. i	-	Fichu à deux rangs plissé, espece de Pala	tine.
Serviettes de col d'Enfant.	37	2 10110 II GOVII 2 1110 P	ibid.
	bid.	Manchettes de Femme à un & à deux ra	ings.
	bid.		ibid.
		Manchettes de deuil.	51
0 1 1			ibid.
8			ibid.
Mouchoirs à essuyer l'Enfant.	38		
	bid.	CHAPITRE IX.	
	bid.		
	bid.	Quatrieme Partie des Ouvrages de la Ling	MAYA
	bid.		3676.
Tour de Lange, ou Tavaïolle.	20	Du Linge d'Eglise.	52
	bid.	A	ibid.
Dedans de Berceau nommé Dessus d'Arc	chet.	Les Nappes de Crédence.	ibid.
i i	ibid.	L'Essui-doigts ou Lavabo.	ibid.
Draps de Berceau.	40	Le Corporal.	.,53
	ibid.	La Palle.	ibid.
CHAPITRE VIII	4.		ibid.
			ibid.
Troisieme Partie des Ouvrages de la Ling		L'Aube.	ibid.
tant pour Homme que pour Femme,		Le Surplis.	54
n'entrent ni dans la Layette ni dan	is te	T 1 4 4 0	ibid.
Trousseau.	4.0	Le Tour d'Etole.	ibid.
Chauffotton d'Enfant du promier âre	-	are the d	ibid.
Chaussettes d'Enfant du premier âge.	_		ibid:
Chemises d'âge en âge, depuis l'enfance		EXPLICATION des Planches.	56
	,		

Fin de la Table.

